

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

#### L'OREAL

Société anonyme au capital 131 753 932 €  
Siège social : 14, rue Royale, 75008 Paris  
Siège administratif : 41, rue Martre, 92110 Clichy.

Documents comptable annuels.

#### A. – Comptes sociaux.

#### I. – Bilan au 31 décembre 2005. (En millions d'euros)

Actif (en valeurs nettes)	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Immobilisations incorporelles	1	420,3	389,9	350,2
Immobilisations corporelles	2	232,7	226,0	204,3
Immobilisations financières	4	7 164,4	6 779,1	5 897,5
Actif immobilisé		7 817,4	7 395,0	6 452,0
Stocks		47,5	42,8	42,3
Avances et acomptes versés		7,5	7,0	8,1
Clients et comptes rattachés	8	303,4	272,1	292,5
Autres actifs circulants	8	166,1	142,3	115,6
Valeurs mobilières de placement	6	1 418,4	1 339,0	1 528,3
Disponibilités		296,8	322,2	192,2
Actif circulant		2 239,7	2 125,4	2 179,0
Comptes de régularisation actif	7	24,7	19,2	16,1
Ecart de conversion actif	12	4,6	3,8	12,2
Total de l'actif		10 086,4	9 543,4	8 659,3

Passif	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Capital		131,8	135,2	135,2
Primes		953,9	953,5	953,4
Réserves et report à nouveau		4 537,5	4 807,1	4 386,4
Résultat		1 589,6	1 230,1	939,5
Provisions réglementées		50,3	48,2	49,0
Capitaux propres		7 263,1	7 174,1	6 463,5
Provisions pour risques et charges	9	147,6	185,0	279,1
Emprunts et dettes financières	10	2 159,3	1 662,7	1 320,1
Fournisseurs et comptes rattachés	11	292,8	281,8	273,8
Autres passifs circulants	11	220,8	235,0	313,0
Autres dettes		2 672,9	2 179,5	1 906,9
Ecart de conversion passif	12	2,8	4,8	9,8

Total du passif		10 086,4	9 543,4	8 659,3
-----------------	--	----------	---------	---------

**II. – Compte de résultat.**  
(En millions d'euros)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Produits d'exploitation		1 956,6	1 902,1	1 818,9
Chiffre d'affaires net	15	1 856,6	1 774,2	1 706,1
Reprise de provisions et transferts de charges		23,1	48,7	36,1
Autres produits	16	76,9	79,2	76,7
Charges d'exploitation		- 1 809,7	- 1 764,1	- 1 781,6
Achats consommés et variation de stocks		- 258,4	- 243,8	- 243,1
Autres achats et charges externes		- 907,4	- 877,2	- 905,9
Impôts et taxes		- 43,6	- 40,3	- 35,0
Charges de personnel	17	- 478,1	- 465,7	- 460,1
Dotations aux amortissements et provisions	18	- 66,5	- 74,3	- 72,5
Autres charges		- 55,7	- 62,8	- 65,0
Résultat d'exploitation		146,9	138,0	37,3
Produits financiers nets		1 244,3	1 167,7	1 139,7
Dotations / reprises nettes sur provisions et transferts de charges		165,7	- 152,7	- 150,5
Différence de change		- 27,9	19,8	36,1
Résultat financier	19	1 382,1	1 034,8	1 025,3
Résultat courant avant impôts		1 529,0	1 172,8	1 062,6
Résultat exceptionnel	20	16,6	54,5	16,3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		- 14,8	- 18,0	- 15,2
Impôts sur les bénéfices	21	58,8	20,8	- 124,2
Résultat net		1 589,6	1 230,1	939,5

**III. – Variation des capitaux propres.**

Le capital social de 131 753 932 € se compose de 658 769 660 actions de 0,2 € à la suite des opérations intervenues au cours de l'exercice 2005 :

- annulation de 17 300 000 actions auto-détenues ;
- souscription de 7 500 actions suite à des levées d'options.

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	Capital social	Primes d'apport et de fusion	Ecart de réévaluation 1976	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Solde au 31 décembre 2003 avant affectation du résultat	135,2	953,4	46,0	4 340,4	939,5	49,0	6 463,5
Affectation du résultat 2003				647,5	- 647,5		0,0
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2003				- 182,5	- 292,0		- 474,5
Précompte mobilier				- 39,2			- 39,2
Résultat de l'exercice 2004					1 230,1		1 230,1
Fusion Gesparal au 1er janvier 2004		0,1					0,1
Exit Tax				- 5,0			- 5,0
Autres variations de la période						- 0,8	- 0,8
Solde au 31 décembre 2004 avant affectation du résultat	135,2	953,5	46,0	4 761,2	1 230,1	48,2	7 174,2

Variations de capital	- 3,4	0,4		- 981,0			- 984,0
Affectation du résultat 2004				711,3	- 711,3		0,0
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2004					- 518,8		- 518,8
Résultat de l'exercice 2005					1 589,6		1 589,6
Autres variations de la période						2,1	2,1
Solde au 31 décembre 2005 avant affectation du résultat	131,8	953,9	46,0	4 491,5	1 589,6	50,3	7 263,1

Le montant porté en réserves correspondant aux dividendes non versés en raison de la détention par L'Oréal d'une partie de ses propres titres s'élève à 21,4 millions d'euros en 2005, contre 18 millions d'euros en 2004 ; un montant de 14,2 millions d'euros a également été porté en réserves compte tenu de l'annulation de titres intervenues en 2005.

Les provisions réglementées sont principalement constituées de la provision pour investissement qui s'élève au 31 décembre 2005 à 27 millions d'euros, contre 30 millions au 31 décembre 2004. En 2005, la provision pour investissement a fait l'objet d'une dotation de 3,5 millions d'euros au titre de la participation des salariés de l'exercice 2004 (contre 2,8 millions d'euros en 2004). Cette provision comprend le transfert, à notre profit, d'une partie des provisions constituées par nos filiales dans le cadre d'un accord du Groupe. Parallèlement, la provision constituée en 2000 de 6,5 millions d'euros a été reprise en 2005 (contre 6,8 millions d'euros en 2004).

Les amortissements dérogatoires s'élèvent au 31 décembre 2005 à 23,3 millions d'euros, contre 18,1 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Il existe des plans d'options de souscription d'actions dont le détail est fourni dans le Rapport de gestion.

#### IV. – Tableau des flux de trésorerie. (En millions d'euros)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
<b>Exploitation :</b>				
Résultat net		1 589,6	1 230,1	939,5
Dotations aux amortissements		54,1	53,8	53,3
Dotations aux provisions (nettes des reprises)		- 196,4	60,2	135,4
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations		- 0,3	15,1	3,1
Capacité d'autofinancement		1 447,0	1 359,2	1 131,3
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	23	- 58,5	- 83,7	156,2
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 388,5	1 275,5	1 287,5
<b>Investissements :</b>				
Acquisition d'immobilisations		- 1 453,9	- 1 167,7	- 333,4
Variation des autres actifs financiers	24	48,6	196,8	- 117,6
Cession d'immobilisations		16,1	0,8	2,7
Flux de trésorerie affectés aux investissements		- 1 389,2	- 970,0	- 448,3
<b>Financement :</b>				
Augmentation de capital		0,4	0,1	0,0
Dividendes versés		- 518,8	- 513,8	- 460,0
Variation des dettes financières		494,1	343,7	- 264,9
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement		- 24,3	- 170,0	- 724,9
Variation de trésorerie		- 25,0	135,5	114,3
Trésorerie à l'ouverture		317,5	182,0	67,7
Trésorerie à la clôture	25	292,5	317,5	182,0

#### V. – Projet de répartition du résultat.

Le projet d'affectation du résultat est présenté dans le projet de résolution suivant soumis à l'Assemblée des actionnaires du 25 avril 2006.

« L'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice 2005 s'élevant à 1 589 592 354,89 euros :

Aucune dotation à la réserve légale, celle-ci s'élevant déjà au dixième du capital social	- €
5% des sommes dont les titres sont libérés soit la totalité du capital, à titre de premier dividende	6 587 696,60 €
Un montant de	652 181 963,40 €
sera attribué aux actionnaires, à titre de superdividende(1)	
Le solde soit	930 822 694,89 €
sera affecté au compte "Autres réserves"(1)	

L'assemblée fixe en conséquence le dividende pour cet exercice à 1 euro net par action.

L'assemblée générale décide que ce dividende sera mis en paiement le 10 mai 2006.

La part du bénéfice distribuable correspondant aux actions auto détenues sera affectée à la « Réserve ordinaire ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, le dividende distribué aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est intégralement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts.

Le dividende net(2) par action au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

2002	2003	2004
0,64 €	0,73 €	0,82 €

(1) Ce montant tient compte du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2005 et sera ajusté en fonction du nombre d'actions émises suite à des levées d'options de souscription ayant droit au dividende de l'exercice 2005 à la date de paiement de ce dividende.

(2) Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende ouvre droit à un avoir fiscal égal à 50 % du dividende pour les distributions intervenues au titre des exercices 2002 et 2003.

#### VI. – Annexe aux comptes sociaux.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

##### Principes comptables.

Les états financiers sont présentés en millions d'euros; le tableau-liste des filiales et participations est exprimé en milliers d'euros.

Les comptes annuels sont établis conformément au PCG 1999 et aux principes généralement admis.

Conformément au règlement n° 2004-06 sur les actifs adopté par le Comité de la réglementation comptable, L'Oréal comptabilise, pour la première fois en charges sur l'exercice 2005, les frais de dépôts de marques précédemment immobilisés. L'impact à l'ouverture de ce changement de méthode, d'un montant de 2,9 millions d'euros, a été comptabilisé en résultat afin de garantir la déductibilité fiscale.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode du coût historique sauf pour les immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Immobilisations incorporelles. - Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

Les marques acquises sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte de leur notoriété et de leur contribution future aux résultats.

L'application du règlement n° 2004-06 sur les actifs a conduit à identifier certaines marques comme étant amortissables en fonction de leur durée prévisionnelle d'utilisation.

Les frais de premier dépôt de marque sont désormais comptabilisés en charges.

Les brevets sont amortis sur 5 ans.

Les logiciels de valeur significative sont amortis linéairement sur 5 années et donnent lieu à l'enregistrement d'un amortissement dérogatoire dégressif sur 12 mois.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties habituellement sur des durées n'excédant pas 20 ans.

Immobilisations corporelles. - Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'achat. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durée
Constructions	20/50 ans
Installations, Agencements	10 ans
Installations techniques, Matériel, Outillage	10 ans
Autres immobilisations corporelles	3/10 ans

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien. Par exception pour les équipements industriels, les amortissements sont calculés sur une base linéaire de 10 ans, l'excédent étant considéré comme un amortissement dérogatoire.

Immobilisations financières :

- Titres de Participation et avances consolidables. Ils sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée par voie de provision, si la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition.

Autres immobilisations financières. - Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

Les actions propres acquises dans le cadre des programmes de rachat sont comptabilisées en autres titres immobilisés.

En fin d'exercice, les autres titres immobilisés sont comparés à leur valeur probable de négociation et dépréciés, si nécessaire.

Stocks. - Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré.

Les stocks obsolètes et à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, évaluées en fonction des ventes réalisées et prévisionnelles.

Clients et autres créances. - Les comptes clients et autres créances sont enregistrés à leur valeur nominale et, le cas échéant, font l'objet d'une provision en fonction du degré de leur irrécouvrabilité.

Valeurs mobilières de placement. - Les titres, enregistrés à leur coût d'achat, sont évalués en fin d'exercice à leur valeur probable de négociation.

Les actions propres détenues, qui sont spécifiquement affectées à l'attribution au profit des salariés d'options d'achat d'actions, sont enregistrées dans les valeurs mobilières de placement.

Pour les plans d'options d'achat d'actions antérieurs à l'année 2000, la différence entre le prix d'acquisition des actions et le prix d'exercice des options par les bénéficiaires a fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Depuis le 1er janvier 2000, le prix d'attribution des options est déterminé sans décote. Dès lors que les actions sont achetées à un cours inférieur au prix d'attribution, aucune provision pour dépréciation n'est requise. En revanche, dans le cas d'une baisse du cours de bourse, une provision pour dépréciation est constituée; elle est calculée par différence entre la valeur nette comptable des titres et le cours moyen de Bourse du dernier mois précédant la date de clôture.

Provisions pour risques et charges. - Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles concernent principalement des risques et litiges de nature industrielle et commerciale (procès, retours de produits) ainsi que des risques fiscaux et liés au personnel.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

Comptabilisation des opérations en devises et couverture du risque de change. - Selon les règles du groupe, la société ne prend pas de position spéculative en matière financière.

L'ensemble des créances et des dettes libellées en devises est converti au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Des instruments de couverture de change sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan ou les opérations futures ayant un caractère hautement probable. Les pertes et gains générés par ces instruments sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts.

Les variations de change des opérations d'exploitation enregistrées au bilan et des instruments de couverture s'y rattachant sont comptabilisées au bilan au compte « Ecart de conversion ». La somme de ces écarts de conversion donne lieu à la constitution d'une provision lorsqu'il apparaît une perte de change potentielle au travers d'une position globale de change toutes devises confondues.

S'agissant des opérations d'exploitation prévisionnelles de l'exercice à venir, elles font d'ores et déjà l'objet de couvertures dont le résultat n'aura d'incidence que sur l'exercice au cours duquel seront comptabilisées les opérations qu'elles couvrent.

Comptabilisation des Instruments de taux. - S'agissant du risque de taux, les résultats dégagés par les swaps et les caps de taux d'intérêt qui couvrent des éléments du passif financier sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les dettes couvertes au prorata temporis.

Engagements en matière de régimes de retraite et avantages assimilés. - L'Oréal participe, selon les lois et usages, à des régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés et retraités. Les mandataires sociaux sont assimilés à des salariés, pour tout élément accessoire lié à leur rémunération, et relèvent, à ce titre, des mêmes régimes.

Ces engagements font l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par les primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice en « Autres achats et charges externes ».

La méthode d'évaluation retenue pour le calcul des engagements est la méthode rétrospective avec projection du salaire de fin de carrière.

Ces engagements nets de fonds investis n'ont pas fait l'objet d'une provision dans le bilan. Ils demeurent donc en hors bilan.

Depuis 2004, les engagements au titre des médailles du travail ne sont plus inclus en engagement hors bilan mais font l'objet d'une provision sur la base d'une évaluation actuarielle.

Chiffre d'affaires. - Il est constitué des ventes de marchandises et des prestations de services. Il est présenté net de remises et ristournes accordées.

Frais de publicité et relations publiques. - Les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel les prestations sont réalisées.

Frais de recherche et de développement. - Les frais de recherche et de développement sont enregistrés en autres charges et charges externes de l'exercice au cours duquel ils sont supportés.

Impôts sur les bénéficiaires. - La société a opté pour le régime fiscal des groupes. Depuis 2004, les filiales françaises, comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale, comptabilisent dans leurs comptes une charge d'impôt sur la base de leurs résultats fiscaux propres.

L'Oréal en tant que tête d'intégration, comptabilise en produit d'impôt d'intégration fiscale la différence entre la somme des impôts des filiales et l'impôt dû au titre du résultat d'ensemble.

#### Notes sur le bilan et le hors bilan.

##### Note 1. Immobilisations incorporelles :

(en millions d'euros)	31/12/2004	Augmentation / Acquisition	Diminution / Cession	31/12/2005
Brevets et marques	345,2	9,4	9,3	345,3
Fonds commerciaux	2,4	0,6		3,0
Autres	130,4	74,2	35,6	169,0

Avances et acomptes	0,1	n/s	0,1	n/s
Valeur brute	478,1	84,2	45,0	517,3
Brevets et marques	32,1	2,5	6,5	28,1
Fonds commerciaux	0,3			0,3
Autres	55,8	13,0	0,2	68,7
Amortissements	88,2	15,5	6,7	97,0
Valeur nette comptable	389,9	68,7	38,3	420,3

Note 2. Immobilisations corporelles :

(en millions d'euros)	31/12/2004	Augmentation / Acquisition	Diminution / Cession	31/12/2005
Terrains	48,3	0,1	n/s	48,4
Constructions	328,2	17,7	2,8	343,1
Installation technique et matériel outillage	135,5	11,0	2,7	143,8
Autres immobilisations corporelles	89,0	10,0	16,5	82,5
Immobilisations en cours	12,6	27,4	20,8	19,2
Avances et acomptes	1,1	5,2	5,1	1,2
Valeur brute	614,7	71,4	47,9	638,2
Constructions	217,5	19,2	2,8	233,9
Installation technique matériel outillage	105,3	10,5	2,7	113,1
Autres immobilisations corporelles	65,9	8,9	16,3	58,5
Amortissements	388,7	38,6	21,8	405,5
Valeur nette comptable	226,0	32,8	26,1	232,7

La dotation annuelle en linéaire s'élève à 22,8 millions d'euros.

La dotation annuelle en dégressif s'élève à 15,1 millions d'euros.

Une dotation exceptionnelle a été enregistrée pour 0,7 millions d'euros.

Note 3. Immobilisations détenues en crédit-bail :

Immobilisations en crédit-bail					Bilan incluant les immobilisations en Crédit-		
Postes du bilan (En millions d'euros)	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amortissements (2)		Valeur Nette	Valeur Brute	Amortissement	Valeur Nette
		De l'exercice	Cumulées				
Terres et terrains	95,7	3,6	53,2	42,5	487,1	287,0	200,1
Installations techniques, matériel et outillage	n/s	n/s	n/s		143,8	113,1	30,7
Total du 31/12/2005	95,7	3,6	53,2	42,5	630,9	400,1	230,8
Total du 31/12/2004	95,7	4,2	49,5	46,2	607,7	372,3	235,4

à la date de ces biens au moment de la signature des contrats

de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis

d'amortissement retenu : Linéaire 5% à 2%

#### Engagements de crédit-bail

Postes du bilan (En millions d'euros)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat Résiduel (1)
	De l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Constructions et terrains	10,6	131,3	10,5	12,8	17,7	41,0	10,6
Installations techniques, matériel et outillage	n/s	n/s					
Total du 31/12/2005	10,6	131,3	10,5	12,8	17,7	41,0	10,6
Total du 31/12/2004	11,9	120,7	11,8	22,3	22,8	56,9	11,9

Selon contrat.

Note 4. Immobilisations financières :

(en millions d'euros)	31/12/2004	Augmentation / Acquisition/ Souscription	Diminution / Cession	31/12/2005
Titres de participation	6 119,0	159,7	7,0	6 271,7
Prêts et créances rattachés	190,5	559,1	579,2	170,4
Actions propres	691,8	1 224,6	984,4	932,0
Autres	9,1	0,2	0,7	8,6
Valeur brute	7 010,4	1 943,6	1 571,3	7 382,7
Titres de participation	213,9	16,6	17,4	213,1
Prêts et créances rattachés				
Actions propres	12,4		12,4	
Autres	5,0	0,2		5,2
Provision pour dépréciation	231,3	16,8	29,8	218,3
Valeur nette comptable	6 779,1	1 926,8	1 541,5	7 164,4

En 2005, L'Oréal a acheté 20 000 000 actions propres dans le cadre des programmes de rachat et a annulé 17 300 000 actions.

L'Oréal détient à la clôture 15 040 000 actions contre 12 340 000 actions au 31 décembre 2004.

Leur valeur boursière globale s'élève à 935,8 millions d'euros au cours moyen du mois de décembre et à 944,5 millions d'euros au cours de clôture du 31 décembre.

Par décision du conseil d'administration du 30 novembre 2005, 1 800 000 actions comptabilisées en autres titres immobilisés ont été attribuées à un plan d'option d'achat d'actions émis en faveur des salariés.

Le tableau-liste des filiales et participations est présenté à la fin des notes annexes.

Note 5. Opérations avec les entreprises liées :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Immobilisations financières	6 215,1	6 070,6
Clients	168,4	142,5
Autres créances	6,0	19,8
Emprunts	47,8	172,7
Fournisseurs	66,8	52,7
Autres dettes	1,3	n/s
Charges financières	12,4	13,0
Produits financiers	1 304,8	1 218,3

Note 6. Valeurs mobilières de placement. - Ce poste se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Actions L'Oréal	1 706,2	1 759,1
Instruments financiers	1,6	3,2
Primes versées sur options	1,3	11,8
Valeur brute	1 709,1	1 774,1
Actions L'Oréal	290,7	435,1
Instruments financiers		
Primes versées sur options		
Provision pour dépréciation	290,7	435,1
Valeur nette comptable	1 418,4	1 339,0

Les actions propres de L'Oréal, acquises dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés, représentent une valeur nette 1 415,5 millions d'euros pour 23 756 050 actions (après prise en compte d'une reprise de provision pour dépréciation de 144,4 millions d'euros) contre 1 324 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Au cours de l'année 2005, il n'a été procédé qu'à des levées d'options ayant porté sur 1 691 750 titres.

Pour 2005, la valeur boursière globale des actions propres s'élève à 1 478,1 millions d'euros au cours moyen du mois de décembre et à 1 491,9 millions d'euros au cours de clôture du 31 décembre.

Pour 2004, la valeur boursière globale des actions propres s'élevait à 1 401,2 millions d'euros au cours moyen du mois de décembre et à 1 421,3 millions d'euros au cours de clôture du 31 décembre.

Note 7. Comptes de régularisation actif :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Charges constatées d'avance	24,7	18,5
Charges à répartir sur plusieurs exercices		0,7
Total	24,7	19,2

Note 8. Etat des échéances des créances :

(en millions d'euros)	A un an au plus	A plus d'un an	Brut	Dépréciation	Net
Actif immobilisé					
Prêts et créances rattachées	83,3	87,1	170,4		170,4
Autres immobilisations financières		8,3	8,3	4,9	3,4
Actif circulant					
Créances clients et comptes rattachés	307,0		307,0	3,6	303,4
Autres actifs circulants dont	166,6		166,6	0,5	166,1
Créances fiscales & sociales	86,8		86,8		
Groupe & associés	6,0		6,0		
Débiteurs divers	73,8		73,8		
Charges constatées d'avance	24,7		24,7		

Les comptes rattachés à l'actif circulant s'élèvent à 54,7 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 58,7 millions d'euros au 31 décembre 2004 et comprennent principalement des produits à recevoir pour 41,8 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 41,8 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Note 9. Provisions pour risques et charges :

(en millions d'euros)	31/12/2004	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	31/12/2005
Provisions pour litiges	27,4	0,9	0,8	1,6	25,9
Provision pour pertes de change		1,8			1,8
Provisions pour charges	40,8	15,5	26,7	3,7	25,9
Autres provisions pour risques (1)	116,8	8,6	10,5	20,9	94,0
Total	185,0	26,8	38,0	26,2	147,6

(1) Cette rubrique comprend notamment des provisions destinées à faire face à des risques de nature fiscale, des risques industriels et commerciaux liés à l'exploitation (contrats, reprise de produits) et à des risques liés au personnel.

La variation des provisions pour risques et charges a affecté les différents niveaux de résultat comme suit :

(en millions d'euros)	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)
Résultat d'exploitation	11,1	11,1	4,1
Résultat financier	12,5	17,8	
Résultat exceptionnel	2,9	9,1	22,1
Impôt sur les sociétés	0,3		
Total	26,8	38,0	26,2

Note 10. Emprunts et Dettes financières. - L'Oréal se finance à moyen terme par des emprunts bancaires et à court terme par l'émission de billets de trésorerie en France. Le montant du programme s'élève à 1 600 millions d'euros.

La liquidité sur les émissions de billets de trésorerie est assurée par des lignes bancaires de trésorerie confirmées qui s'élèvent à 2 625 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 2 121 millions d'euros au 31 décembre 2004. Ces lignes de trésorerie, comme les emprunts à moyen terme, ne comportent pas de clause de ratio financier ni de clause de notation.

Le total des emprunts et dettes financières s'analyse de la façon suivante :

- Analyse par nature :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Emprunts obligataires	n/s	n/s



Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	751,7	721,7
Prêt à durée indéterminée (1)	80,4	83,2
Billets de trésorerie	1 224,6	634,3
Autres emprunts et dettes financières divers	100,4	221,2
Concours bancaires	2,2	2,3
Total	2 159,3	1 662,7

(1) Conformément à l'avis n° 28 de l'Ordre des experts comptables, le prêt à durée indéterminée figure en dettes financières.

L'échéance de ce prêt étant 2007, en application de la Loi de finances 2006, aucune incidence n'a été comptabilisée sur l'exercice 2005 au titre de l'impôt estimé à 9,7 millions d'euros.

Analyse par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Inférieure à 1 an	1 726,8	965,5
De 1 à 5 ans	431,5	624,3
Supérieure à 5 ans	1	72,9
Total	2 159,3	1 662,70

Dans le courant de l'exercice, les principales variations suivantes ont été enregistrées :

- Emprunts souscrits : 1 456,5 millions d'euros

- Emprunts remboursés : 960,3 millions d'euros

Au 31 décembre 2005, le prêt à durée indéterminée souscrit par L'Oréal en 1992 a généré une charge globale d'intérêts pour l'exercice de 9,8 millions d'euros dont 4,6 millions d'intérêts courus non échus.

Note 11. Etat des échéances des dettes :

(en millions d'euros)	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	292,8
Autres passifs circulants dont	220,8
Dettes fiscales et sociales et comptes rattachés	141,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11,1
Groupe et associés	0,1
Autres dettes	68,5

Il n'y a pas de dettes dont l'échéance est à plus d'un an.

Les comptes rattachés aux fournisseurs s'élèvent à 131,3 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 138,1 millions au 31 décembre 2004.

Les comptes rattachés aux dettes fiscales et sociales s'élèvent à 85,6 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 86,8 millions d'euros au 31 décembre 2004. Ils sont principalement constitués de la provision pour participation des salariés aux résultats de l'entreprise (15,3 millions d'euros au 31 décembre 2005) et de la provision pour intéressement 44,7 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Les comptes rattachés aux dettes sur immobilisations s'élèvent à 2,9 millions.

Les comptes rattachés aux autres dettes s'élèvent à 45,3 millions d'euros.

Note 12. Ecart de conversion. - La revalorisation des créances et dettes en monnaies étrangères au cours de change du 31 décembre a donné lieu à la comptabilisation des écarts de conversion suivants :

(en millions d'euros)	Actif		Passif	
	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2004
Créances financières	n/s	n/s	n/s	
Clients	0,1	1,7	0,8	0,4
Dettes financières	1,7		0,1	0,5
Fournisseurs	0,4	n/s	0,2	1,3
Instruments financiers	2,4	2,1	1,7	2,6
Total	4,6	3,8	2,8	4,8

La position globale de change, établie conformément aux principes comptables décrits ci-avant, est la suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Yen	n/s	0,1

Dollar américain	- 1,1	0,7
Dollar canadien	- 0,4	n/s
Autres devises	- 0,3	0,2
Total	- 1,8	1,0

La position globale de change fait ressortir une perte latente, essentiellement sur le dollar américain, qui a été comptabilisée en résultat.

Note 13. Instruments dérivés. - Les instruments financiers détenus dans un but de couverture du risque de change concernent principalement des opérations futures et se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Notionnel		Valeur de marché	
	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2004
Change à terme net :				
Vente USD / Achat EUR	150,9	172,4	- 9,2	6,1
Vente RUB / Achat EUR	64,9	27,5	- 3,3	1,3
Vente CAD / Achat EUR	40,2	29,2	- 3,0	0,6
Vente AUD / Achat EUR	21,8	8,9	- 0,5	0,1
Vente GBP / Achat EUR	17,9	54,8	- 0,4	0,7
Vente PLN / Achat EUR	11,6	4	- 0,7	- 0,3
Vente HKD / Achat EUR	9,5		- 0,4	
Vente MXN / Achat EUR	9,4	0,4	- 1,0	n/s
Vente CHF / Achat EUR	7,7	6,9	n/s	n/s
Achat JPY / Vente EUR	13,5	9,5	- 0,5	- 0,1
Achat autres / Vente EUR	3,2	0,1	n/s	n/s
Vente CNY / Achat USD	80,4	32,0	0,6	0,7
Vente ARS / Achat USD	22,5	13,2	0,8	- 0,5
Vente RUB / Achat USD		33,1		- 1,0
Vente MXN / Achat USD		1,1		n/s
Vente CNY / Achat JPY	0,8		n/s	
Vente autres / Achat EUR	50,0	35,8	- 1,2	- 0,1
Total change à terme	504,3	428,9	- 18,8	7,5
Options de change :				
USD / EUR	28,0	74,0	- 1,7	7,0
RUB / EUR	17,6	33,9	- 0,8	2,4
GBP / EUR	3,2	8,5	n/s	0,2
RUB / USD	17,8		- 0,5	
CNY / USD	4,5		n/s	
Autres / EUR	7,4	11,3	- 0,4	0,5
Total d'options de change	78,5	127,7	- 3,4	10,1
dont :				
Options achetées	78,5	153,4	- 3,4	11,8
Options vendues		- 25,7		- 1,7
Total instruments à terme	582,8	556,6	- 22,2	17,6

Le total des options vendues correspond exclusivement à la revente d'options achetées au préalable lorsqu'il est apparu opportun de les remplacer par d'autres outils de couverture.

Les instruments financiers détenus dans un but de couverture du risque de taux se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Notionnel	Valeur de marché
-----------------------	-----------	------------------

<b>DERIVES DE TAUX</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Swaps de taux emprunteur taux variable EUR Euribor / taux fixe	309,5	325,5	13,3	22,0
Swaps de taux variable / variable EUR Euribor / Euribor	210,2	286,2		0,6
Caps – achats EUR Euribor		300,0		
<b>Total</b>	<b>519,8</b>	<b>911,7</b>	<b>13,3</b>	<b>22,6</b>

Note 14. Engagements hors-bilan :

a) Les engagements hors-bilan s'analysent de la façon suivante :  
Les lignes de crédit confirmées figurent en note 10.

<b>(en millions d'euros)</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Engagements donnés en matière de retraite et avantages assimilés (1)	575,2	487,2
Engagements de rachats de minoritaires	75,3	78,3
Garanties données (2)	716,1	621,1
Garanties reçues	5,4	9,0
Commandes investissements	39,6	35,0
Crédits documentaires	4,2	4,9

(1) Le taux d'actualisation retenu en 2005 pour l'évaluation de ces engagements est de 4,25 % comparé à 4,75 % en 2004. Une convention de mutualisation du passif social a été mise en [U+x009c]uvre en 2004. Cette convention conduit à répartir entre les sociétés françaises du groupe les engagements et à organiser leur financement au prorata de leur masse salariale respective (personnalisée par régime) de telle sorte que les sociétés sont solidaires pour l'exécution desdits engagements dans la limite des fonds collectifs constitués.

(2) Cette ligne comprend les cautions et garanties diverses dont 709,1 millions d'euros, au 31 décembre 2005, pour le compte des filiales directes et indirectes, contre 613,3 millions d'euros au 31 décembre 2004. S'y ajoutent des garanties de passif conformes aux usages.

b) Par ailleurs, les engagements en matière de location simple s'élèvent à 4,6 millions d'euros à moins d'un an, à 5,4 millions d'euros de 1 à 5 ans et à 2,4 millions d'euros à plus de 5 ans.

La ventilation des engagements en matière de crédit-bail est fournie dans la Note 3.

c) Passifs éventuels

Dans le cadre normal de ses activités, L'Oréal est impliqué dans des actions judiciaires et est soumis à des contrôles fiscaux, douaniers et administratifs. La société constitue une provision chaque fois qu'un risque est identifié et qu'une estimation de son coût est possible.

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel, ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse, les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la société.

Notes sur le compte de résultat.

Note 15. Chiffre d'affaires :

<b>(en millions d'euros)</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Marchandises	873,4	849,4
Matières premières, articles de conditionnement	17,5	16,4
Prestations de services(1)	826,7	801,3
Locations	32,9	32,4
Autres produits des activités annexes	106,1	74,7
<b>Total</b>	<b>1 856,6</b>	<b>1 774,2</b>

(1) : *concernent principalement la facturation des redevances d'assistance technique*

Le montant du chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 1 151,8 millions d'euros en 2005 contre 1 119,6 millions d'euros en 2004.

Note 16. Autres produits. - Ce poste comprend principalement les redevances de marques.

Note 17. Ventilation de l'effectif moyen. - L'effectif moyen se ventile de la façon suivante :

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Cadres	2 453	2 400
Agents de maîtrise	2 148	2 157
Employés	503	518
Ouvriers	335	352
VRP	320	319

Total	5 759	5 746
dont apprentis	140	125
dont travailleurs extérieurs temporaires	178	189

Note 18. Dotations aux amortissements et provisions. - Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation se détaillent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Amortissements des immobilisations	53,5	53,4
Dépréciation de l'actif circulant	2,0	2,6
Provisions pour risques et charges	11,1	18,3
Total	66,6	74,3

Note 19. Résultat financier. - Les produits financiers nets qui s'élèvent au 31 décembre 2005 à 1 244,3 millions d'euros contre 1 167,7 millions au 31 décembre 2004, comprennent principalement les éléments suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Dividendes encaissés	1 303,7	1 215,7
Produits des autres créances et valeurs mobilières de placement	11,2	5,5
Charges d'intérêts sur emprunts	- 54,4	- 38,6
Résultats déficitaires réglés aux sociétés en nom collectif	- 11,9	- 12,0

Les « dotations / reprises nettes sur provisions et transferts de charge » s'élèvent au 31 décembre 2005, à 165,7 millions d'euros contre (152,7) millions au 31 décembre 2004 et concernent principalement :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Reprises nettes de provisions pour dépréciation des immobilisations financières hors actions propres	0,6	15,0
Reprises de provisions pour dépréciation des actions propres contre dotations nettes au 31/12/2004	156,7	- 170,4
Reprises nettes de provisions pour risques et charges à caractère financier contre dotations nettes au 31/12/2004	5,3	- 0,2

Note 20. Résultat exceptionnel. - Le résultat exceptionnel s'élève à 16,6 millions d'euros et comprend notamment :  
- au titre des provisions pour risques et charges, la dotation pour 2,9 millions d'euros et la reprise pour provisions non utilisées pour 22,1 millions d'euros,  
- au titre de la valeur nette comptable des dépôts de marques ("sortis" de l'actif au 1er janvier 2005 conformément à l'avis n° 2004-15) pour une valeur de 2,9 millions d'euros.

Note 21. Impôts sur les bénéfices. - Le produit d'impôt de l'exercice s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Impôt sur le résultat courant	- 46,9	- 5,3
Impôt sur le résultat exceptionnel et la participation des salariés	- 12,2	- 15,5
Provisions nettes pour impôt	0,3	
Impôt sur les bénéfices	- 58,8	- 20,8

L'application des dispositions fiscales s'est traduite par une diminution du résultat de l'exercice de 1 million d'euros, en raison principalement de la dotation aux provisions réglementées et des crédits d'impôt recherche, mécénat et famille.

Note 22. Accroissements ou allègements de la dette future d'impôts

(en millions d'euros)	DEBUT D'EXERCICE		VARIATIONS		FIN D'EXERCICE	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Décalages temporaires						
Provisions réglementées		7,3	3,2	5,2		9,3
Charges non déductibles temporairement	198,7		14,4	83,8	129,3	
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés	0,1		2,4	3,2		0,7
Produits non taxables temporairement		0,8	0,2			0,6
Eléments à imputer						
Déficits, amortissements différés,						
Eléments de taxation éventuelle						
Réserve spéciale des plus-values à long terme (1)		176,8				176,8

(1) L' "exit tax" facultative instituée par la loi de finances rectificative pour 2004 sera libératoire du complément d'IS normalement dû en cas de prélèvement effectué sur la réserve spéciale des plus-values à long terme. L'option pour cette taxe facultative doit être prise avant le 31 décembre 2006 et s'élèvera sur la base de cette réserve à 22,3 millions d'euros.

Les chiffres ont été calculés en tenant compte de la contribution sociale de 3,3 % majorant l'impôt sur les sociétés au taux normal et réduit.

Notes sur le tableau des flux de trésorerie.

Note 23. Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation. - La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation s'élève à (58,5) millions d'euros au 31 décembre 2005, contre (83,7) millions d'euros au 31 décembre 2004, elle se ventile de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Stocks	- 3,5	- 0,8
Créances	- 52,3	- 14,6
Dettes	- 2,7	- 68,3
Total	- 58,5	- 83,7

Note 24. Variation des autres actifs financiers. - Cette ligne inclut les flux liés aux actions propres de l'exercice, classés en valeurs mobilières de placement.

Note 25. Trésorerie à la clôture. - La trésorerie à la clôture s'élève à 292,5 millions d'euros au 31 décembre 2005, contre 317,5 millions d'euros au 31 décembre 2004 et s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Disponibilités hors intérêts courus	294,7	319,8
Concours bancaires	- 2,2	- 2,3
Total	292,5	317,5

Tableau liste des filiales et participations au 31 décembre 2005.

(En millions d'euros)

I. Renseignements détaillés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette		
A. Principales filiales françaises (plus de 50 % du capital détenu) :							
Areca & Cie	35	1	99,78	35	35	158	*
Banque RE.GE.FI.	19 250	62 386	100	75 670	75 670	13 730	10 435
Beauté Créateurs	4 412	- 1 701	50	3 425	3 425	5 691	766
Biotherm Distribution & Cie	182	415	99,9	472	472	3 129	4 675
Centrex	1 800	29	100	3 532	3 532	15	*
Chimex	5 642	- 4 152	100	7 501	7 501	(708)	
Cosmétique Active France	21	4 321	69,91	130	130	17 522	12 255
Cosmétique Active International	17	3 931	87,94	15	15	6 194	5 121
Episkin	1	0	99	2	2	48	*
Exclusive Signatures International	10	0	99	10	10	(23)	*
Fapagau & Cie	15	1	79	12	12	2 758	*
Faprogi	15	17	59,9	9	9	2 050	*
Finval	2	0	99	2	2	497	*
Gemay Maybelline Garnier	49	324	66,61	34	34	48 639	30 232
Gemey Paris-Maybelline NY	35	588	99,96	46	46	17 494	26 437
Goldys International	15	0	99,9	15	15	0	*
Helena Rubinstein	30	0	99,95	46 661	46 661	3 785	1 984
Holdial	1	0	98	1	1	754	*

L & J RE	1 500	7 679	100	1 500	1 500	(7)	
La Roche Posay Labo. pharmaceutique	380	4 542	99,98	27 579	27 579	8 147	6 861
Laboratoire Garnier & Cie	579	2	99,97	5 784	5 784	4 782	4 861
Laboratoires Inneov	350	6 100	50	6 300	3 225	(6 847)	*
Lancôme Parfums et Beauté & Cie	1 192	0	100	3 235	3 235	31 290	37 460
Lascad	18	0	99,17	18	18	37 477	34 657
Lehoux et Jacque	39	56	100	263	263	222	601
Laboratoires industriels de Vichy	147	- 3 974	100	5 015	5 015	1 338	
L'Oréal Produits de Luxe International	76	1 478	99,2	76	76	40 424	43 912
L'Oréal Produits de Luxe France	63	4 075	74,33	46	46	18 216	14 311
Par-Bleue	2	0	99	2	2	(1 009)	*
Parfums Cacharel & Cie	1	1	99	2	2	(488)	*
Parfums Guy Laroche	332	5 416	100	1 656	1 656	(46)	49
Parfums Paloma Picasso & Cie	2	0	99	2	2	(177)	*
Parfums Ralph Lauren	2	0	99	2	2	(1)	*
Prestige & Collections International	31	3 952	56,67	18	18	10 253	7 962
Sicos & Cie	375	6	80	999	999	6 316	*
Socinay	33	10	97,73	66	66	(1)	
Soprococ	8 250	1 436	100	11 904	11 904	1 421	2 083
Soporeal	15	0	99,9	15	15	3 446	*
Sparlys	750	1 498	100	3 826	3 826	929	242
Société de Développement artistique	2	0	99	2	2	(227)	*
Viktor et Rolf Parfums	2	0	99	1	1	(630)	*
B. Principales participations françaises (moins de 50 % du capital détenu) :							
Galderma International	932	72 165	26,67	2	2	142	
A. Principales filiales étrangères (plus de 50 % du capital détenu) :							
Aofi (Anglo Overseas Finance) (Inde)	2 529	- 29	100	4 306	2 247	- 1	
Avenamite S.A. (Espagne)	242	48	100	6 216	6 216	154	126
Beautycos International CO. LTD (Chine)	46 152	6 296	90	44 313	44 313	618	
Beautylux Intern.Cosm(Shang Hai) Chine	6 187	- 7 902	100	16 871	16 871	- 413	
Beauty Intern.Cosm(YiShang) Chine	3 374	- 4 721	100	135 185	135 185	- 1 316	
Biotherm (Monaco)	152	16	99,8	3 545	3 545	2 920	266
Caribel Fragrances Inc (Porto Rico)	0	0	100	0	0	0	
Club des Créateurs Beauté Korea	116	- 197	50	890	0	79	
Club Créateurs Beauté Japon K.K	8 291	- 14 287	50	2 173	802	1 242	
Cosmelir LTD (Japon)	3 460	13 873	100	35 810	35 810	539	1 505
Cosmephil Holdings Corpo. (Philippines)	192	- 162	100	400	14	0	

Cosmetica Activa Portugal Ltda	75	- 225	95	709	709	2 316	2 484
Cosmétique Active Belgilux (Belgique)	3 240	433	86,71	3 423	3 423	3 233	2 315
Cosmétique Active Hellas (Grèce)	705	344	99,97	14 468	14 468	4 837	3 900
Cosmétique Active Ireland Ltd (Irlande)	82	- 347	100	732	732	511	
Cosmétique Active Osterreich (Autriche)	75	38	100	1 579	1 579	2 527	1 893
Cosmétique Active Suisse	32	23	100	4 645	4 645	2 850	2 997
Elebelle (Proprietary) Ltd (Afrique du Sud)	902	62 066	100	61 123	61 123	0	
Erwiton (Uruguay)	967	4 385	100	17	17	3 415	1 405
Galderma Pharma S.A.(Suisse)	31 471	18 480	50	10 124	10 124	41 650	
Geral Inc. (USA)	177	0	100	302	173	- 26	
Kosmepol SP Zoo (Pologne)	47 282	6 703	99,73	48 965	48 965	2 720	
Lai Mei Cosmetics Int Trading (Chine)	10 443	1 887	100	11 197	11 197	9 244	7 405
Lancarome A/S (Danemark)	402	10	100	953	953	3 812	1 654
Le Club des Créateurs de Beauté (Belgique)	500	- 704	50	251	0	- 386	
Le Club des Créateurs de Beauté (Taïwan)	517	20	50	328	235	- 98	
L'Oréal Argentina Sociedad anonima	13 469	- 16 300	100	81 068	35 154	3 793	3 944
L'Oréal Australia	2 951	14 639	100	18 794	18 794	21 964	19 204
L'Oréal Balkan (Serbie)	1 201	- 62	100	1 285	1 285	246	
L'Oréal Baltic (Lettonie)	374	2 832	100	529	529	684	
L'Oréal Belgilux (Belgique)	10 000	26 681	99,99	35 583	35 583	23 272	21 327
L'Oréal Canada Inc.	2 111	19 246	100	144 226	144 226	44 530	36 217
L'Oréal Ceska Republica.(Rep.Tcheque)	10 004	- 4 296	100	8 678	7 844	1 544	
L'Oréal Chile (Chili)	25 873	925	100	43 784	38 430	9 714	5 872
L'Oréal China Co. Ltd (Chine)	26 102	- 13 332	100	37 482	37 482	- 15 298	
L'Oréal Colombia (Colombie)	2 516	1 765	94	6 395	4 101	204	681
L'Oréal Danmark A/S (Danemark)	268	5 419	100	7 382	7 382	6 328	4 584
L'Oréal Deutschland GmbH Allemagne	12 647	53 074	99,99	71 832	71 832	84 105	75 234
L'Oréal España S.A. (Espagne)	59 911	70 092	63,86	228 809	228 809	65 447	41 798
L'Oréal Finland Oy (Finlande)	673	12	100	1 280	1 280	6 977	5 686
L'Oréal Guatemala SA	1 181	1 039	100	2 162	2 162	1 799	1 773
L'Oréal Hellas (Grèce)	3 465	4 544	77,41	2 112	2 112	11 268	9 638
L'Oréal Hong Kong Limited	3	- 7 638	99,97	604	604	43 070	33 757
L'Oréal India Private Limited	43 244	- 27 484	100	54 902	17 541	403	
L'Oréal Investments B.V. (Pays-Bas)	18	8	100	18	18	0	
L'Oréal Israël Ltd	4 200	8 403	92,97	38 497	33 597	4 148	2 925
L'Oréal Italia Spa	153 818	25 756	100	161 801	161 801	74 859	70 756
L'Oréal Japan Ltd (Japon)	360	- 485	100	275	0	- 77	
L'Oréal Koreal Limited (Corée du Sud)	2 535	6 426	100	20 794	10 094	- 9 833	
L'Oréal Liban Sal	3 390	636	99,88	7 698	7 698	2 304	3 060

L'Oréal Luxe Producten Nederland B.V.	908	26	100	1 937	1 937	6 258	10 166
L'Oréal Luxury Products Norge (Norvège)	313	249	100	853	853	1 680	1 413
L'Oréal Luxury Products Sverige (Suède)	107	8	100	108	108	2 115	1 519
L'Oréal Magyarország Kosmetikai Kft (Hongrie)	4 401	48	100	7 815	7 815	407	1 303
L'Oréal Malaysia SDN BHD (Malaisie)	7 577	- 708	96,02	9 315	9 315	4 602	
L'Oréal Mexico S.A de C.V	2 647	55 816	100	8 443	8 443	27 427	26 148
L'Oréal Middle East (Emirats Arabes)	2 310	- 622	100	2 507	2 507	8 513	5 635
L'Oréal Nederlan BV (Pays-Bas)	34	3	100	4 894	4 894	16 479	16 663
L'Oréal New Zealand Limited	47	1 495	100	624	624	4 270	3 200
L'Oréal Norge A/S (Norvège)	1 203	1 489	100	3 198	3 198	8 352	6 864
L'Oréal Osterreich gmbh (Autriche)	2 785	304	100	2 240	2 240	7 614	5 365
L'Oréal Panama							
L'Oréal Peru (Pérou)	2 265	142	100	3 739	2 730	729	342
L'Oréal Philippines Inc.	2 404	647	95,38	12 478	3 063	- 271	
L'Oréal Polska Sp. Z.O.O. (Pologne)	26 397	499	100	38 210	38 210	12 727	6 934
L'Oréal Portugal Lda	114	1 359	99,08	1 369	1 369	10 242	12 780
L'Oréal Produits de Luxe Belgique	250	817	99,97	2 885	2 885	7 900	7 928
L'Oréal Produits de Luxe Hellas A.E	1 026	1 807	99,89	2 135	2 135	4 232	3 431
L'Oréal Produits de Luxe Portugal LDA	250	- 415	99,9	317	317	3 949	3 891
L'Oréal Produits de Luxe Suisse	257	130	100	556	556	3 117	3 290
L'Oréal Romania SRL (Roumanie)	2 446	610	100	5 883	5 883	1 392	573
L'Oréal Singapore PTE LTD (Singapour)	1 275	86	100	18 991	18 991	5 519	4 965
L'Oréal Slovenija kosmetica d.o.o.(Slovenie)	459	390	100	856	856	1 891	2 057
L'Oréal Slovensko s.r.o. (Slovaquie)	1 737	174	100	1 673	1 673	1 759	1 793
L'Oréal Suisse	193	97	100	116 776	116 776	15 401	14 758
L'Oréal Sverige AB (Suède)	1 864	382	100	2 139	2 139	7 935	5 754
L'Oréal Taiwan (Taiwan)	18 285	- 15 711	100	40 942	37 572	2 186	
L'Oréal Thaïland	4 086	- 4 917	100	5 238	1 960	1 819	
L'Oréal Turkiye Kozmetik Sanayi Ve Ticar	21 428	3 149	100	22 207	22 207	4 830	3 376
L'Oréal U.S.A Inc.	4 717	1 192 823	100	2 691 122	2 691 122	246 136	239 480
L'Oréal UK LTD	25 448	4 884	100	47 372	47 372	74 040	56 253
L'Oréal Ukraine	590	0	100	515	515	- 1 136	
L'Oréal Uruguay	363	- 1 951	100	472	0	- 1 389	
L'Oréal Venezuela C.A.	1 379	- 312	100	12 502	6 363	3 360	2 066
L'Oréal Zagreb D.O.O.	136	1 355	100	1 503	1 503	226	411
Maybelline Suzhou Cosmetics (Chine)	58 809	- 42 289	66,75	49 601	19 371	4 657	



Nihon L'Oréal KK (Japon)	135 175	27 564	100	377 752	363 752	6 342	
Parbel of Florida Inc. (U.S.A.)	43	- 1 086	100	100 317	100 317	25 695	18 203
Parmobel LTD (Chypre)	613	0	100	34 776	34 776	4 474	6 719
Procosa Productos de Beleza LTDA(Brésil)	132 266	21 127	100	170 243	170 243	14 723	15 713
P.T. L'Oréal Indonesia	1 385	- 38	99	2 305	1 571	75	
P.T.Yasulor Indonesia	4 375	9 521	99,98	40 854	15 871	2 102	
Scental Limited (Hong Kong)	5	187	100	8	8	0	
Sincos Private Limited (Singapour)			100	0	0	0	
Sofamo (Monaco)	160	2 045	99,97	1 851	1 851	955	
Venprobel (Venezuela)	16	- 242	100	2 722	0	0	
Yue-Sai Kan Cosmetics (Shenzhen) Chine	4 581	8 679	100	168 708	168 708	- 2 093	
B. Principales participations étrangères (moins de 50 % du capital détenu)	N/S	N/S	N/S	N/S	N/S	N/S	

\* Les SNC, GIE et sociétés civiles, non intégrés fiscalement, distribuent la totalité de leurs résultats

\*\* Ces informations ne sont pas disponibles.

Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euros en utilisant les taux de clôture, les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen de l'année 2005.

Il est précisé que la liste des sociétés ci-dessus présente un caractère incomplet.

#### Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations.

	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus :				
- Brute réévaluée	209 027	5 549 775	512 855	1
- Nette	205 056	5 340 613	512 855	1
Montant des prêts et avances accordés	90 983	68 689		
Montant des cautions et avals donnés	2 733	702 703		
Montant des dividendes comptabilisés	245 183	875 049	171 649	0

#### VI. – Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société L'Oréal, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification des appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Opinions sur les comptes annuels. - Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations. - En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : l'évaluation des titres de participation et des avances consolidables a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables décrites dans la note « Principes Comptables – Immobilisations Financières – Titres de participation et avances consolidables » de l'annexe. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et, pour ce qui concerne les estimations, le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques. - Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2006  
*Les commissaires aux comptes :*

PricewaterhouseCoopers Audit  
 PIERRE COLL ;

Deloitte & Associés  
 ETIENNE JACQUEMIN.

**B. – Comptes consolidés.**

**I. – Bilans consolidés comparés IFRS.**  
 (En millions d'euros)

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Actifs non courants		18 686,0	15 734,0
Ecarts d'acquisition	9	3 837,1	3 513,8
Autres immobilisations incorporelles	10	1 201,0	1 064,9
Immobilisations corporelles	11	2 466,0	2 185,0
Actifs financiers non courants	12	10 757,1	8 542,4
Impôts différés actifs	7	424,8	427,9
Actifs courants		5 200,1	4 651,2
Stocks	13	1 261,8	1 123,4
Créances clients	14	2 379,7	2 063,4
Autres actifs courants	15	829,0	831,0
Impôts sur les bénéfices		66,4	57,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	663,2	576,2
<b>Total</b>		<b>23 886,1</b>	<b>20 385,2</b>

<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Capitaux propres	17	14 657,2	11 825,4
Capital		131,7	135,2
Primes		953,9	953,5
Autres réserves		8 824,8	6 325,6
Eléments constatés directement en capitaux propres		5 197,2	3 031,0
Réserve de conversion		214,0	-139,9
Actions auto-détenues		-2 638,2	-2 450,9
Résultat net part du groupe		1 972,3	3 969,7
Capitaux propres - part du groupe		14 655,7	11 824,2
Intérêts minoritaires		1,5	1,2
Passifs non courants		2 460,5	3 218,8
Provisions pour retraites et autres avantages	18	960,6	995,6
Provisions pour risques et charges	19	157,0	188,0
Impôts différés passifs	7	914,7	1 322,2
Emprunts et dettes financières non courants	20	428,2	713,0
Passifs courants		6 768,4	5 341,0
Dettes fournisseurs		2 276,5	2 108,7
Autres passifs courants	22	1 812,5	1 597,5
Impôts sur les bénéfices		227,3	203,6
Emprunts et dettes financières courants	20	2 452,1	1 431,2
<b>Total</b>		<b>23 886,1</b>	<b>20 385,2</b>

**II. – Comptes de résultat consolidés comparés - normes IFRS - 2004-2005.**  
 (En millions d'euros)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004 pro forma (*)	31/12/2004
Chiffre d'affaires	3	14 532,5	13 641,3	13 641,3
Coût des ventes		-4 347,3	-4 101,1	-4 101,1
Marge brute		10 185,2	9 540,2	9 540,2
Frais de recherche et développement		-496,2	-466,6	-466,6
Frais publi-promotionnels		-4 367,2	-4 176,9	-4 176,9
Frais commerciaux et administratifs		-3 009,3	-2 844,3	-2 844,3
Résultat d'exploitation avant pertes et gains de change		2 312,5	2 052,4	2 052,4
Pertes et gains de change		-46,5	36,5	36,5
Résultat d'exploitation		2 266,0	2 088,9	2 088,9
Autres produits et charges	5	9,3	-126,2	2 728,3
Résultat opérationnel		2 275,3	1 962,7	4 817,2
Coût de l'endettement financier net	6	-63,8	-43,1	-43,1
Autres produits et charges financiers		-3,3	-3,9	-3,9
Dividendes Sanofi-Aventis		171,6	145,9	-
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-0,7	-1,2	292,3
Résultat avant impôt		2 379,1	2 060,4	5 062,5
Impôts sur les résultats	7	-405,9	-618,6	-1 089,7
Résultat net		1 973,2	1 441,8	3 972,8
dont :				
- part du groupe		1 972,3	1 438,7	3 969,7
- part des minoritaires		0,9	3,1	3,1
Résultat net par action part du groupe (euros)		3,13	2,22	6,13
Résultat net dilué par action part du groupe (euros)		3,13	2,21	6,11
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe (euros)	8	2,60	2,29	
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe (euros)	8	2,60	2,29	

(\*) Par souci de comparaison, le compte de résultat pro forma présenté est retraité pour prendre en compte la déconsolidation de Sanofi-Synthélabo au 1er janvier 2004 :

-- en remplaçant la quote-part de résultat net de Sanofi-Synthélabo, soit 293,5 millions d'euros, par les dividendes perçus, soit 145,9 millions d'euros  
-- et en neutralisant la plus value de dilution nette d'impôt dérogée sur ces titres, soit 2 854,5 millions d'euros en brut et 471,1 millions d'euros d'impôt.

### III. – Tableau de variation des capitaux propres consolidés IFRS (pro forma 2004). (En millions d'euros)

	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Eléments constatés directement en capitaux propres	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2003	649 575 760	135,2	953,4	6 773,6	73,7	-1 792,6		6 143,3	8,3	6 151,6
Retraitement pro forma(1)				2 531,0	2 800,1			5 331,1		5 331,1
Situation au 31.12.2003 pro forma	649 575 760	135,2	953,4	9 304,6	2 873,8	-1 792,6		11 474,4	8,3	11 482,7
Dividendes versés (hors actions propres)				-513,8				-513,8	-6,0	-519,8
Réserves de conversion							-139,9	-139,9	-0,3	-140,2
Actifs financiers disponibles à la vente					174,0			174,0		174,0
Couverture des flux de trésorerie					-16,8			-16,8	-0,3	-17,1
Variations reconnues directement en capitaux propres					157,2		-139,9	17,3	-0,6	16,7
Résultat consolidé de l'exercice				1 438,7				1 438,7	3,1	1 441,8
Rémunérations payées en actions				20,4				20,4		20,4
Variation nette des titres L'Oréal auto-détenus	-11 301 400					-658,3		-658,3		-658,3

Autres variations(2)			0,1	45,4				45,5	-3,7	41,8
Situation au 31.12.2004	638 274 360	135,2	953,5	10 295,3	3 031,0	-2 450,9	-139,9	11 824,2	1,2	11 825,4
Augmentation de capital	7 500	0,0	0,4					0,4		0,4
Annulation d'actions auto-détenues		-3,5		-980,9		984,4				
Dividendes versés (hors actions propres)				-518,8				-518,8	-0,6	-519,4
Réserves de conversion							353,9	353,9	0,2	354,1
Actifs financiers disponibles à la vente					2 255,8			2 255,8		2 255,8
Couverture des flux de trésorerie					-89,6			-89,6	-0,1	-89,7
Variations reconnues directement en capitaux propres					2 166,2		353,9	2 520,1	0,1	2 520,2
Résultat consolidé de l'exercice				1 972,3				1 972,3	0,9	1 973,2
Rémunérations payées en actions				29,9				29,9		29,9
Variation nette des titres L'Oréal auto-détenus	-18 308 250			-0,9		-1 171,7		-1 172,6		-1 172,6
Autres variations				0,2				0,2	-0,1	0,1
Situation au 31/12/2005	619 973 610	131,7	953,9	10 797,1	5 197,2	-2 638,2	214,0	14 655,7	1,5	14 657,2

(1) Par souci de comparaison, la situation nette au 31 décembre 2003 pro forma est retraitée pour prendre en compte la déconsolidation de Sanofi-Synthélabo à cette date.

(2) Les autres variations concernent essentiellement pour 2004 les ajustements liés au passage aux normes IFRS de Sanofi-Synthélabo ainsi qu'une reprise de provision pour risques relatifs aux passifs sociaux initialement dotée en contrepartie des capitaux propres pour 36,9 millions d'euros.

#### IV. – Tableau de variation des capitaux propres consolidés IFRS.

(En millions d'euros)

	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Eléments constatés directement en capitaux propres	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2003	649 575 760	135,2	953,4	6 773,6	73,7	-1 792,6		6 143,3	8,3	6 151,6
Dividendes versés (hors actions propres)				-513,8				-513,8	-6,0	-519,8
Réserves de conversion							-139,9	-139,9	-0,3	-140,2
Actifs financiers disponibles à la vente					2 974,1			2 974,1		2 974,1
Couverture des flux de trésorerie					-16,8			-16,8	-0,3	-17,1
Variations reconnues directement en capitaux propres					2 957,3		-139,9	2 817,4	-0,6	2 816,8
Résultat consolidé de l'exercice				3 969,7				3 969,7	3,1	3 972,8
Rémunérations payées en actions				20,4				20,4		20,4
Variation nette des titres L'Oréal auto-détenus	-11 301 400					-658,3		-658,3		-658,3
Autres variations(1)			0,1	45,4				45,5	-3,7	41,8
Situation au 31.12.2004	638 274 360	135,2	953,5	10 295,3	3 031,0	-2 450,9	-139,9	11 824,2	1,2	11 825,4
Augmentation de capital	7 500	0,0	0,4					0,4		0,4
Annulation d'actions auto-détenues		-3,5		-980,9		984,4				
Dividendes versés (hors actions propres)				-518,8				-518,8	-0,6	-519,4
Réserves de conversion							353,9	353,9	0,2	354,1

Actifs financiers disponibles à la vente					2 255,8			2 255,8		2 255,8
Couverture des flux de trésorerie					-89,6			-89,6	-0,1	-89,7
Variations reconnues directement en capitaux propres					2 166,2		353,9	2 520,1	0,1	2 520,2
Résultat consolidé de l'exercice				1 972,3				1 972,3	0,9	1 973,2
Rémunérations payées en actions				29,9				29,9		29,9
Variation nette des titres L'Oréal auto-détenus	-18 308 250			-0,9		-1 171,7		-1 172,6		-1 172,6
Autres variations				0,2				0,2	-0,1	0,1
Situation au 31.12.2005	619 973 610	131,7	953,9	10 797,1	5 197,2	-2 638,2	214,0	14 655,7	1,5	14 657,2

(1) Les autres variations concernent essentiellement les ajustements liés au passage aux normes IFRS de Sanofi-Synthélabo ainsi que pour 2004 une reprise de provision pour risques relatifs aux passifs sociaux initialement dotée en contrepartie des capitaux propres pour 36,9 millions d'euros.

### V. – Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés IFRS.

(En millions d'euros)

	2005	2004 pro forma (*)	2004
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net part du groupe	1 972,3	1 438,7	3 969,7
Intérêts minoritaires	0,9	3,1	3,1
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
amortissements et provisions	426,9	413,2	413,2
variation des impôts différés	-290,1	-19,2	451,9
charge de rémunération des plans de stock-options	29,9	20,4	20,4
plus ou moins values	-11,4	62,7	62,7
plus-value de dilution Sanofi-Aventis	-	-	-2 854,5
quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus	0,7	1,3	-146,3
autres opérations sans incidence sur la trésorerie	0,4	2,5	2,5
Marge brute d'autofinancement	2 129,6	1 922,8	1 922,8
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-35,7	-76,4	-76,4
Flux de trésorerie généré par l'activité (A)	2 093,9	1 846,4	1 846,4
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-662,3	-677,1	-677,1
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11,9	32,2	32,2
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)	-37,7	-11,6	-11,6
Incidence des variations de périmètre	-181,7	-465,4	-465,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-869,8	-1 121,9	-1 121,9
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés	-563,3	-542,9	-542,9
Augmentation de capital de la société mère	0,4	-	-
Valeur de cession / (acquisition) des actions auto-détenues	-1 193,9	-637,0	-637,0
Emission (remboursement) d'emprunts à court terme	582,0	382,9	382,9
Emission d'emprunts long terme	100,0	50,0	50,0
Remboursement d'emprunts long terme	-85,0	-111,9	-111,9

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	-1 159,8	-858,9	-858,9
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)	22,7	-8,8	-8,8
Variation de trésorerie (A+B+C+D)	87,0	-143,2	-143,2
Trésorerie d'ouverture (E)	576,2	719,4	719,4
Trésorerie de clôture (A+B+C+D+E)	663,2	576,2	576,2

(\*) Par souci de comparaison, les tableaux de flux de trésorerie pro forma présentés sont retraités pour prendre en compte la déconsolidation de Sanofi-Synthélabo au 1<sup>er</sup> janvier 2004 :

- en remplaçant la quote-part de résultat net de Sanofi-Synthélabo par les dividendes perçus ;
- et en neutralisant la plus value de dilution nette d'impôt dégageé sur ces titres.

Les impôts payés s'élèvent à 688,3 millions d'euros et 644,3 millions d'euros respectivement pour les exercices 2005 et 2004.  
Les intérêts payés s'élèvent à 82,5 millions d'euros et 69,3 millions d'euros respectivement pour les exercices 2005 et 2004.  
Les dividendes reçus s'élèvent à 171,6 millions d'euros et 145,9 millions d'euros respectivement pour les exercices 2005 et 2004.

## VI. – Notes Annexes.

### Note 1. – Principes comptables.

Les comptes consolidés de L'Oréal et de ses filiales ("le groupe") qui sont publiés au titre de l'exercice 2005, sont établis conformément au référentiel IFRS, International Financial Reporting Standards, tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2005.

Le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2005, le 15 février 2006. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 25 avril 2006.

Les comptes consolidés de L'Oréal et de ses filiales ("le groupe"), publiés avant l'exercice 2005, étaient établis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 en conformité avec les "nouvelles règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés", approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Ces normes IFRS ont été appliquées avec effet rétrospectif au 1<sup>er</sup> janvier 2004, à l'exception de certaines exemptions prévues dans la norme IFRS 1 sur la première application des normes IFRS :

- non-retraitement des regroupements d'entreprise antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004 ;
- comptabilisation dans les capitaux propres d'ouverture des écarts actuariels relatifs aux retraites et avantages assimilés existants au 1<sup>er</sup> janvier 2004 ;
- reclassement des réserves de conversion au 1<sup>er</sup> janvier 2004 dans les réserves consolidées ;
- non réévaluation des immobilisations corporelles au 1<sup>er</sup> janvier 2004 ;
- non comptabilisation des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions antérieurs au 7 novembre 2002.

Par ailleurs, les normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers ont été appliquées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 par souci de comparaison. L'amendement d'IAS39 "comptabilité de couverture de flux futurs de transactions intragroupe" obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 a été appliqué par anticipation dans les comptes 2004 et 2005. Aucune autre application anticipée des normes comptables ou amendements de normes existantes au 31 décembre 2005 dont la date d'application effective est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2006, n'a été effectuée.

Des tableaux de réconciliation entre les résultats consolidés de l'année 2004 et les capitaux propres consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et au 31 décembre 2004 selon les normes IFRS et ceux établis selon les principes français préalablement utilisés sont présentés en note 27. Le détail des principaux reclassements effectués pour le tableau de flux de l'année 2004 est également présenté en note 27.

Les comptes consolidés 2004 et 2003 établis en conformité avec les normes françaises sont disponibles dans le document de référence 2004 du groupe déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers.

### 1.1 – Périmètre et méthodes de consolidation.

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre.

Les sociétés du groupe dans lesquelles la société mère L'Oréal exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés du groupe contrôlées conjointement, avec un nombre limité d'autres actionnaires en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

### 1.2 – Méthode de conversion.

#### 1.2.1 – Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées.

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en résultat.

En matière de change, des contrats à terme et des options sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan comme couvertures de juste valeur et les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures comptabilisés comme couvertures de flux futurs dont la réalisation est jugée hautement probable.

Tous les instruments dérivés de couverture de change sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché, même ceux couvrant les achats et ventes de la période suivante. Si la relation de couverture de flux futurs est dûment documentée et l'efficacité démontrée, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est comptabilisée de la façon suivante :

- la partie de la valeur de marché liée aux variations de la valeur temps est comptabilisée en résultat, y compris pour les primes d'option ;
- la partie de la valeur de marché liée aux variations du cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de clôture est comptabilisée directement en capitaux propres et impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes. Toute partie inefficace est enregistrée directement en résultat.

En application de la comptabilité de couverture, l'écart de change relatif aux stocks non encore vendus est différé au bilan dans les stocks. De même, lorsque les immobilisations achetées en devise font l'objet d'une couverture de change, elles sont valorisées au bilan sur la base du cours de couverture.

Le groupe peut être amené à couvrir certains investissements dans des entreprises étrangères. Les pertes ou gains de change relatifs à ces couvertures affectent directement les capitaux propres consolidés, dans le poste "réserves de conversion".

### 1.2.2 – Conversion des états financiers des filiales étrangères.

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste "réserves de conversion", pour la part revenant au groupe et au poste Intérêts minoritaires, pour la part revenant aux tiers. Cette différence n'impacte le résultat qu'au moment de la cession de la société.

### 1.2.3 – Evaluation des écarts d'acquisition en devise.

Les écarts d'acquisition dégagés sur des sociétés étrangères sont considérés comme des actifs et passifs de la société étrangère et sont donc exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entité et convertis au cours de clôture. Les écarts d'acquisition constatés antérieurement au 1er janvier 2004 ont été conservés en euros, au cours historique.

## 1.3 – Chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client.

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires, tout comme les avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs, résultant en une sortie de trésorerie tels que la coopération commerciale, les coupons, les escomptes et les programmes de fidélisation.

Les remises, ristournes, provisions pour retours et avantages accordés aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnablement fiable, en se basant sur les données statistiques issues de l'expérience passée et sur les conditions contractuelles.

## 1.4 – Coût des ventes.

Le coût de revient des ventes comprend principalement le coût de revient industriel des produits vendus, les coûts de distribution des produits aux clients y compris les frais de transports et de livraison des marchandises vers les clients, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire de dépôts, ainsi que les coûts de dépréciation des stocks et les redevances versées à des tiers.

## 1.5 – Frais de recherche et de développement.

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en Immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet, sont démontrées ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles ;
- le groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée.

Compte tenu du nombre très important de projets de développement et des aléas liés à la décision du lancement des produits concernés par ces projets, L'Oréal considère que certains critères d'activation ne sont dès lors pas remplis.

Les frais de développement des logiciels à usage interne sont capitalisés pour les phases de programmation, de codification et de tests. Les coûts des mises à jour importantes et des améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également activés.

Les frais de développement capitalisés sont amortis à compter de la mise à disposition des logiciels dans l'entité concernée, sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement entre 5 et 7 ans.

## 1.6 – Frais publi-promotionnels.

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 1.7 – Frais commerciaux et administratifs.

Ils regroupent essentiellement les forces de vente et leur encadrement, les équipes marketing, les services administratifs ainsi que les frais généraux et les charges de stocks options.

## 1.8 – Pertes et gains de change.

Les pertes et gains de change inclus dans cette ligne concernent les écarts de change constatés sur les charges et produits d'exploitation en devises valorisés au cours du jour de la transaction et leur cours de règlement, après prise en compte des dérivés de couverture. En outre, la variation de la valeur temps des instruments dérivés de couverture est systématiquement comptabilisée en résultat, y compris pour les primes d'options (note 1.2).

## 1.09 – Résultat d'exploitation.

Le résultat d'exploitation correspond à la marge brute diminuée des frais de recherche et développement, des frais publi-promotionnels, des frais commerciaux et administratifs ainsi que des pertes et gains de change sur les transactions commerciales.

### 1.10 – Autres produits et charges.

Le poste "autres produits et charges" inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

### 1.11 – Provisions pour restructuration.

Le coût des opérations de restructuration est intégralement provisionné dès lors qu'il résulte d'une obligation du groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux pré-retraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

### 1.12 – Résultat opérationnel.

Le résultat opérationnel se calcule à partir du résultat d'exploitation et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

### 1.13 – Coût de l'endettement financier net.

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux d'intérêt et de change y afférents.

### 1.14 – Impôt sur les résultats.

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable.

Le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement donne lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Les impôts différés incluent les impôts non récupérables portant sur des distributions décidées ou probables.

Ils sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés actifs ne sont constatés sur des pertes fiscales reportables des entités consolidées que s'il est probable que les entités pourront les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société-mère intégrante, L'Oréal, reste redevable. Il existe par ailleurs des régimes d'intégration fiscale hors de la France.

### 1.15 – Immobilisations incorporelles.

#### 1.15.1 – Ecart d'acquisition.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs et passifs de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en "écarts d'acquisition".

Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition d'une société mise en équivalence sont présentés sur la ligne "titres mis en équivalence".

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis conformément à la norme IFRS3 "regroupements d'entreprise". Ils font l'objet d'un test de perte de valeur lorsqu'un événement défavorable intervient, et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre.

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables y compris les écarts d'acquisition et la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales. Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans (période nécessaire au positionnement stratégique d'une acquisition) et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital du groupe, s'élevant à 7,2 % pour 2005 et à 8,15 % pour 2004, ajusté d'une prime de risque pays si nécessaire. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en terme de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

#### 1.15.2 – Autres immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition sont inclus dans ce poste. Il s'agit principalement de marques, de gammes de produits ainsi que de formules ou brevets.

Les immobilisations acquises sont valorisées par un expert indépendant.

En ce qui concerne les marques, l'utilisation de la méthode des "flux de trésorerie actualisés" est privilégiée afin de faciliter le suivi de la valeur d'utilité après acquisition. Deux approches ont été mises en oeuvre à ce jour :

-- l'approche par la prime : cette méthode consiste à estimer la part des flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque ;

-- l'approche par les redevances : elle consiste à estimer la valeur de la marque par référence à des niveaux de redevances qui sont exigés pour l'utilisation de marques comparables. Elle s'appuie sur des projections de chiffres d'affaires établies par le Groupe.

Ces approches s'appuient sur une analyse qualitative de la marque qui assure la pertinence des hypothèses retenues. Le taux d'actualisation retenu se réfère au coût moyen pondéré du capital (WACC) de la cible acquise.

Une marque peut avoir une durée de vie finie ou indéfinie.

Les marques locales destinées à être progressivement remplacées par une marque internationale déjà existante dans le groupe sont à durée de vie finie.



Elles sont amorties sur la durée de vie estimée à la date d'acquisition.

Les marques à vocation internationale ont une durée de vie indéfinie. Elles font l'objet de tests de perte de valeur lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre. Le test de perte de valeur consiste à calculer la valeur recouvrable de la marque sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition.

En ce qui concerne les gammes de produits, cette notion recouvre tous les éléments qui constituent une franchise : le concept du produit, son nom complémentaire à celui de la signature, les formules et brevets utilisés, son packaging, ses logos, son empreinte publicitaire...

La durée de vie d'une gamme de produits est limitée : une gamme arrive en fin de vie le jour où les principaux éléments sous-jacents tels que packaging, nom, formules et brevets ne sont plus utilisés. A ce titre, les gammes de produits sont amorties sur leur durée de vie résiduelle, estimée à la date d'acquisition.

Le groupe peut être amené à identifier et valoriser des brevets et formules qu'il souhaite développer.

La valeur d'un brevet ou d'une formule est évaluée à partir des bénéfices futurs qui sont attendus de sa propriété dans le futur, selon l'approche par les redevances.

La durée d'amortissement des brevets correspond à la durée de protection juridique. Les formules, qui ne font pas l'objet d'une protection juridique, sont amorties sur une durée maximum de 5 ans.

Les parts de marché et les fonds de commerce comptabilisés dans les comptes consolidés établis selon les principes comptables français ne répondent pas à la définition d'un actif incorporel séparable et ont été reclassés en "écarts d'acquisition".

#### 1.16 – Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens d'importance significative financés par des contrats de location financement, qui en substance transfèrent au groupe les risques et avantages inhérents à leur propriété, sont comptabilisés à l'actif du bilan. La dette correspondante est inscrite au passif dans les "dettes financières".

Les subventions d'investissement sont présentées au passif dans les "autres passifs courants".

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées de vie économiques suivantes :

Constructions	10/40 ans
Matériels industriels	5/15 ans
Publicité sur le lieu de vente, stands et présentoirs	3/5 ans
Autres immobilisations corporelles	3/10 ans

Les amortissements et dépréciations sont présentés au compte de résultat selon la destination de l'immobilisation.

Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur n'a été considérée à l'issue des durées de vie économique présentées ci-dessus.

#### 1.17 – Actifs financiers non courants.

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation et les prêts et créances financiers qui ont une échéance supérieure à douze mois.

Les titres de participation sont qualifiés de titres disponibles à la vente. En conséquence, ils sont valorisés à leur juste valeur, et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres sur la ligne "Éléments constatés directement en capitaux propres".

Leur juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Lorsque la perte latente enregistrée en capitaux propres est représentative d'une baisse durable, cette perte est comptabilisée en résultat.

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. En conséquence, ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

#### 1.18 – Stocks.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon les méthodes du coût moyen pondéré ou du "premier entré, premier sorti".

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction de leur valeur nette de réalisation probable évaluée sur la base de données historiques et prévisionnelles.

#### 1.19 – Créances clients.

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

#### 1.20 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts d'OPCVM de trésorerie et des placements à court terme, liquides, ne présentant pas de risque de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois.

Les placements en actions et les liquidités bloquées à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés dans les "autres actifs courants".

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les "emprunts et dettes financières courants".

Les parts d'OPCVM sont qualifiées d'actifs disponibles à la vente. En conséquence, elles sont valorisées au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les gains latents ainsi dégagés sont enregistrés directement dans les capitaux propres sur la ligne "éléments constatés directement en capitaux propres".

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

#### 1.21 – Actions auto-détenues.

Les actions auto-détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres nets d'impôt sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

### 1.22 – Options de souscription ou d'achat d'actions.

Les stocks options sont destinées à motiver et fidéliser les salariés qui, par leurs capacités et leur engagement, contribuent le plus aux performances du groupe.

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 "Paiement en actions", la valeur des options accordées calculée à la date d'attribution des options est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, généralement 5 ans.

La juste valeur des stock-options est déterminée sur la base du modèle de Black & Scholes. Ce dernier prend en compte les caractéristiques du plan tels que prix d'exercice et période d'exercice, les données de marché lors de l'attribution tels que taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus et une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 pour lesquels des droits permettant l'exercice des options restent à acquérir au 1<sup>er</sup> janvier 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

L'impact sur le résultat de la période de l'application de la norme IFRS 2 est pris en compte sur la ligne du compte de résultat Frais commerciaux et administratifs globalement au niveau du groupe et n'est pas alloué aux divisions ni aux zones géographiques.

### 1.23 – Provisions pour retraites, aménagements de fin de carrière et autres avantages consentis aux salariés.

Le groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à des régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, les caractéristiques des régimes en vigueur au sein du groupe sont les suivantes :

-- En France, les obligations conventionnelles prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques. Par ailleurs, il a été mis en place un régime de congé de fin de carrière ainsi qu'un régime de retraite à prestations définies. Il existe de plus dans certaines sociétés du groupe une couverture médicale partiellement prise en charge par le groupe et bénéficiant aux retraités.

A l'exception de la prévoyance médicale des retraités, ces engagements font l'objet d'une couverture financière externe partielle.

-- A l'étranger, lorsqu'il existe des régimes de retraites ou d'autres engagements spécifiques à prestations définies, les engagements actuariels correspondants, nets des fonds capitalisés affectés à leur couverture, sont également pris en charge sur la base des droits acquis par les salariés.

La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice intègre :

- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice ;
- la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année ;
- le produit des fonds externes calculé sur la base du rendement normalisé des placements à long terme ;
- l'incidence des modifications éventuelles de régimes sur les années antérieures ou de nouveaux régimes ;
- l'amortissement des écarts actuariels.

Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre de chaque régime, le groupe utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Les effets cumulés des écarts actuariels sont amortis sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés actifs, à l'exception des écarts n'excédant pas 10 % de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement brut et la juste valeur des actifs de couverture (principe du "corridor"). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Les écarts constatés sur les autres avantages tels que jubilés, médailles... sont immédiatement comptabilisés au compte de résultat sans application du "corridor".

La dette relative à l'engagement net de la société concernant le personnel est constatée au passif du bilan, dans la rubrique "provisions pour retraites et autres avantages".

### 1.24 – Provisions pour risques et charges.

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le groupe. Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale, des risques industriels et commerciaux liés à l'exploitation tels que ruptures de contrats, reprises de produits et des risques sociaux.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques, selon la nature des provisions.

Les provisions pour risques et charges sont classées selon leur nature en "passifs non courants" ou en "passifs courants". Les provisions concernant des risques ou litiges devant se régler dans les douze mois suivant la clôture ou celles liées au cycle normal d'exploitation (i.e. retours produits) sont présentées dans les "passifs courants". Les autres provisions pour risques et charges sont présentées dans les "passifs non courants".

### 1.25 – Emprunts et dettes financières.

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif.

Conformément au principe de comptabilisation des couvertures de juste valeur, les emprunts et dettes financières à taux fixe "swappés" à taux variable sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur qui en résultent sont comptabilisées en coût de l'endettement financier et sont compensées par les variations de valeur des swaps de taux attachés.

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée par actualisation des cash flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture, avec prise en compte du "spread" correspondant à la classe de risque du groupe.

La valeur comptable des dettes à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les "passifs non courants". Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins de un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les "passifs courants".

### 1.26 – Instruments dérivés.

Selon les règles du groupe, les différentes sociétés consolidées ne doivent prendre aucune position spéculative en matière financière. Par conséquent, tous les instruments dérivés conclus par les sociétés du groupe ne le sont qu'à des fins de couverture et suivent ainsi le principe de la comptabilité de couverture.

En matière de risque de change, les principes comptables applicables sont détaillés en note 1.2.

S'agissant du risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux fixe couverts par des swaps de taux sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur de ces dettes sont enregistrées dans le coût de l'endettement financier, et compensées par la comptabilisation des variations de juste valeur des dérivés de couverture attachés. Les dettes et prêts financiers à taux variable sont valorisés au coût qui correspond à leur valeur de marché. Les swaps ou caps qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de valeur sont enregistrées directement en capitaux propres sur la ligne "éléments constatés directement en capitaux propres".

La juste valeur des instruments dérivés de taux est leur valeur de marché. Cette valeur de marché est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

### 1.27 – Résultats par action.

Le calcul des résultats nets par action est établi selon les règles édictées par IAS 33.

Les résultats nets par action sont obtenus à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions auto-détenues et portées en minoration des capitaux propres.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte le cas échéant les options de souscription et d'achat d'actions ayant un effet dilutif selon la "méthode du rachat d'actions" : les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

### Note 2 – Variations de périmètre.

#### 2.1 – Année 2005.

En mai 2005, le groupe L'Oréal a complété sa participation dans le Club des Créateurs de Beauté Japon à hauteur de 50 %. Cette société précédemment mise en équivalence est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

En juin 2005, le groupe L'Oréal a finalisé l'acquisition de SkinCeuticals, société non cotée, comptant parmi les principaux acteurs du marché américain des produits de soins de la peau haut de gamme commercialisés par les professionnels. Le chiffre d'affaires de SkinCeuticals a atteint 35 millions de dollars (USD) en 2004.

Fin août 2005, le groupe L'Oréal a acquis la marque de produits solaires Delial, une des marques leader de la protection solaire en Europe. Le chiffre d'affaires de Delial a atteint 20 millions d'euros en 2004.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à environ 180 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit respectivement à 128 millions d'euros et à 60 millions d'euros.

#### 2.2 – Année 2004.

En janvier 2004, le groupe L'Oréal a finalisé l'acquisition de la marque chinoise de soins de la peau Mininurse. Les activités de Mininurse sont consolidées par intégration globale à 100 % depuis cette date. Le chiffre d'affaires de Mininurse pour l'année 2003 a été de l'ordre de 40 millions d'euros.

En mai 2004, le groupe L'Oréal a finalisé l'acquisition de l'affaire chinoise de maquillage et de soins de la peau Yue-Sai. Cette activité est consolidée par intégration globale, à 100 %, depuis juin 2004. Le chiffre d'affaires de Yue Sai pour l'année 2003 a été de l'ordre de 38 millions d'euros.

Le groupe a acquis le contrôle de la société Shu Uemura Cosmetics, Inc qui produit et commercialise les produits de la marque Shu Uemura au Japon. Cette société, antérieurement consolidée par intégration proportionnelle à 35 %, est consolidée par intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Son chiffre d'affaires à 100 % pour l'année 2003 a été de 69 millions d'euros.

Au premier trimestre 2004, le Groupe a racheté les intérêts minoritaires des sociétés Lavicosmetica Cosmétique Active Hellas (Grèce) et Parmobel (Chypre) et en décembre 2004 de la société Shu Uemura Cosmetic Corporate (Taiwan). Ces sociétés sont désormais consolidées à 100 %.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à environ 530 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisitions et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit respectivement à 412 millions d'euros et à 110 millions d'euros.

Les résultats définitifs de l'offre de Sanofi-Synthelabo sur Aventis publiés le 12 août 2004 par l'AMF ont confirmé le succès de l'opération à hauteur de 95,47 % du capital d'Aventis. A la suite de cette opération, L'Oréal détenait 10,41 % du capital et 17,23 % des droits de vote du nouveau groupe Sanofi-Aventis. En conséquence, L'Oréal a procédé à la déconsolidation de sa participation dans Sanofi-Synthelabo au 12 août 2004 et a dégagé une plus value brute de dilution de 2,9 milliards d'euros. Le pacte d'actionnaires conclu entre la société L'Oréal et le groupe Total, concernant leurs participations respectives dans Sanofi-Synthelabo, est arrivé à échéance au 2 décembre 2004.

L'assemblée générale extraordinaire de L'Oréal du 29 avril 2004 a approuvé la fusion-absorption de la société Gesparal par L'Oréal. A l'issue de cette opération la famille Bettencourt et Nestlé sont devenus actionnaires directs de L'Oréal avec des participations respectives d'environ 27,5 % et 26,4 % en capital et 28,6 % et 27,4 % en droits de vote. Cette opération n'a pas eu d'effet significatif sur la structure et les résultats du groupe L'Oréal, Gesparal ne détenant que des titres L'Oréal et n'ayant aucun endettement au moment de la fusion.

### Note 3 – Information sectorielle.

#### 3.1 – Informations par secteur d'activité.

La branche Cosmétique est organisée en quatre secteurs, s'adressant chacun à des circuits de distribution spécifiques :

- Division Produits Professionnels : produits utilisés mais aussi vendus dans les salons de coiffure ;
- Division Produits Grand Public : produits commercialisés dans les circuits de grande distribution ;
- Division Produits de Luxe : produits commercialisés dans la distribution sélective, c'est-à-dire grands magasins, parfumeries, travel retail et boutiques en propre ;
- Département Cosmétique Active : soins dermocosmétiques vendus en pharmacie et dans les espaces spécialisés des parapharmacies.

En outre, les "Divers cosmétiques" comprennent principalement l'activité de vente à distance de produits cosmétiques.

Le "Non alloué" correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges de stock-options non affectés aux Divisions cosmétiques. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du groupe, telles que les activités d'assurance, de réassurance et bancaire.

La branche Dermatologie constituée par Galderma, joint-venture entre L'Oréal et Nestlé, répond aux besoins des dermatologues et de leurs patients.

Les données par branche et division sont établies en suivant les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés, et décrits dans la note 1.

(En millions d'euros)	2005					
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel (*)	Passif opérationnel (**)	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits professionnels	2 060,9	405,8	1 802,5	554,7	64,1	63,2
Produits Grand Public	7 499,4	1 290,4	5 460,7	2 064,5	369,5	321,9
Produits de Luxe	3 582,4	723,5	2 570,0	1 053,7	143,5	131,8

Cosmétique Active	985,9	187,0	719,8	247,6	22,4	31,5
Divers cosmétiques	86,2	1,9	27,0	34,2	1,6	4,0
Total des divisions cosmétiques	14 214,7	2 608,6	10 580,0	3 954,8	601,2	552,3
Non alloué		-396,4	326,3	549,4	57,3	46,2
Branche cosmétique	14 214,7	2 212,2	10 906,3	4 504,2	658,4	598,5
Branche dermatologie	317,8	53,8	359,1	73,6	15,5	26,7
Groupe	14 532,5	2 266,0	11 265,5	4 577,8	673,9	625,3

(\*) L'actif opérationnel comprend les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les clients, les stocks, les échantillons et la publicité sur le lieu de vente constatés d'avance.

(\*\*) Le passif opérationnel comprend les provisions pour risques et charges (hors provisions pour impôt et restructurations), les provisions pour retraites, les dettes fournisseurs, les dettes sociales et les comptes clients créditeurs.

(En millions d'euros)	2004					
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel (*)	Passif opérationnel (**)	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits professionnels	1 920,4	365,4	1 654,1	523,1	77,9	57,1
Produits Grand Public	7 050,1	1 186,6	4 876,1	1 887,5	332,1	270,5
Produits de Luxe	3 449,6	693,6	2 361,9	1 026,9	116,0	123,4
Cosmétique Active	840,9	156,8	512,2	210,5	37,5	19,2
Divers cosmétiques	86,8	4,0	29,5	37,7	3,6	7,3
Total des divisions cosmétiques	13 347,9	2 406,3	9 433,7	3 685,7	567,1	477,4
Non alloué		-368,0	298,5	588,7	74,4	48,2
Branche cosmétique	13 347,9	2 038,3	9 732,2	4 274,3	641,4	525,6
Branche dermatologie	293,4	50,6	333,6	66,4	31,5	19,9
Groupe	13 641,3	2 088,9	10 065,8	4 340,7	672,9	545,6

(\*) L'actif opérationnel comprend les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les clients, les stocks, les échantillons et la publicité sur le lieu de vente constatés d'avance.

(\*\*) Le passif opérationnel comprend les provisions pour risques et charges (hors provisions pour impôt et restructurations), les provisions pour retraites, les dettes fournisseurs, les dettes sociales et les comptes clients créditeurs.

L'actif et le passif opérationnel se raccordent comme suit aux bilans 2005 et 2004 :

(En millions d'euros)	2005	2004		2005	2004
Actif opérationnel	11 265,5	10 065,8	Passif opérationnel	4 577,8	4 340,7
Actifs financiers non courants	10 757,1	8 542,4	Capitaux propres	14 657,2	11 825,4
			Emprunts et dettes financières non courants	428,2	713,0
Impôts différés actifs	424,8	427,9	Provision pour risques et charges	113,1	107,4
			Emprunts et dettes financières courants	2 452,1	1 431,2
Autres actifs courants	775,5	772,8	Impôts différés passifs	914,7	1 322,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	663,2	576,2	Autres passifs courants	743,0	645,3
Actif non ventilé	12 620,6	10 319,4	Passif non ventilé	19 308,4	16 044,5
Total Actif	23 886,1	20 385,2	Total Passif	23 886,1	20 385,2

### 3.2 – Informations par zone géographique – Groupe.

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales, à l'exception de la ventilation du chiffre d'affaires par destination, qui est établie selon la localisation géographique du client.

#### 3.2.1 – Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique.

	2005		Croissance (en %)		2004	
	en millions d'euros	Poids en %	A données publiées	hors effets monétaires	en millions d'euros	Poids en %
Europe de l'Ouest	6 822,4	46,9%	0,2%	0,3%	6 805,5	49,9%

Amérique du Nord	4 051,9	27,9%	8,1%	6,4%	3 750,0	27,5%
Reste du monde	3 658,2	25,2%	18,5%	13,4%	3 085,9	22,6%
Groupe	14 532,5	100,0%	6,5%	5,0%	13 641,3	100,0%

## 3.2.2 – Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique par destination.

Les poids respectifs des zones géographiques par destination des ventes se ventilent ainsi pour 2005 et 2004 :

Europe de l'Ouest : 45,8 % et 48,5 %, Amérique du Nord : 27,4 % et 27,1 %, Reste du monde : 26,8 % et 24,4 %.

## 3.2.3 – Chiffre d'affaires cosmétique par zone géographique.

	2005		Croissance (en %)		2004	
	en millions d'euros	Poids en %	A données publiées	hors effets monétaires	en millions d'euros	Poids en %
Europe de l'Ouest	6 742,1	47,4%	0,1%	0,2%	6 732,8	50,4%
Amérique du Nord	3 868,2	27,2%	8,3%	6,7%	3 570,5	26,7%
Reste du monde	3 604,4	25,4%	18,4%	13,3%	3 044,6	22,8%
Branche cosmétique	14 214,7	100,0%	6,5%	5,0%	13 347,9	100,0%

## 3.2.4 – Ventilation du résultat d'exploitation de la branche cosmétique par zone géographique.

(En millions d'euros)

	2005	2004
Europe de l'Ouest	1 415,1	1 362,9
Amérique du Nord	708,0	632,0
Reste du monde	485,5	411,4
Total des divisions cosmétiques	2 608,6	2 406,3
Non alloué	-396,4	-368,0
Branche cosmétique	2 212,2	2 038,3

## 3.2.5 – Ventilation de l'actif opérationnel et des investissements consolidés par zone géographique.

(En millions d'euros)

	2005		2004	
	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels
Europe de l'Ouest	5 512,6	269,2	5 746,4	274,0
Amérique du Nord	3 289,8	206,1	2 594,5	204,1
Reste du monde	2 136,7	141,4	1 426,5	120,4
Non alloué	326,3	57,3	298,5	74,4
Groupe	11 265,5	673,9	10 065,8	672,9

## Note 4 – Frais de personnel et effectifs.

## 4.1 – Effectif. (1)

	31/12/2005	31/12/2004
Europe de l'Ouest	23 903	24 237
Amérique du Nord	9 622	9 077
Reste du monde	18 878	18 767
Total	52 403	52 081

(1) Après prise en compte des sociétés consolidées par intégration proportionnelle.

## 4.2 – Frais de personnel.

(En millions d'euros)

	2005	2004
Frais de personnel (charges sociales incluses)	2 851,7	2 719,0

Les frais de personnel incluent les rémunérations liées aux stocks-options ainsi que les impôts et taxes sur rémunérations.

## 4.3 – Rémunération des dirigeants.

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages assimilés accordés au Comité de Direction et au Conseil d'administration se ventilent comme suit :

(En millions d'euros)	2005	2004
Jetons de présence	0,9	0,9
Salaires et avantages en nature y compris charges patronales	23,4	20,5
Charges de retraite	14,5	12,8
Charges de stock-options	9,1	7,5

## Note 5 – Autres produits et charges.

(En millions d'euros)

Ce poste se décline comme suit :

	2005	2004 pro forma	2004
Plus ou moins values de cession d'actifs corporels et incorporels	11,5	-62,7	-62,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	-	-24,0	-24,0
Coûts de restructuration	-2,2	-39,5	-39,5
Plus value de dilution Sanofi-Aventis	-	-	2 854,5
Total	9,3	-126,2	2 728,3

## Note 6 - Coût de l'endettement financier net.

(En millions d'euros)

Ce poste se décompose comme suit :

	2005	2004
Coût de l'endettement financier brut	-84,3	-64,6
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie	20,5	21,5
Coût de l'endettement financier net	-63,8	-43,1

## Note 7 - Impôts sur les résultats.

## 7.1 - Détail des impôts sur les résultats.

(En millions d'euros)

	2005	2004 pro forma	2004
Impôts exigibles	696,0	640,7	636,8
Impôts différés	-290,1	-22,1	452,9
Impôts sur les résultats	405,9	618,6	1 089,7

## 7.2 - Analyse de la charge d'impôt.

(En millions d'euros)

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

	2005	2004
Résultat comptable des sociétés intégrées avant impôt	2 379,8	4 770,2
Taux théorique d'imposition	32,28%	34,62%
Charge d'impôt attendue	768,2	1 651,6
Effet des différences permanentes	37,0	117,5
Effet des différences de taux d'impôts	-398,3	-108,9
Variation des impôts différés non constatés	12,6	1,6
Impact sur plus value de dilution Sanofi-Aventis (1)	-	-564,8
Autres (2)	-13,6	-7,3
Charge d'impôt groupe	405,9	1 089,7

(1) Plus value calculée à 15,72 % sur base fiscale correspondant à la valeur sociale des titres détenus.  
(2) Dont crédits d'impôts, impôts sur distribution, redressements fiscaux et provisions pour risques fiscaux.

L'impôt attendu est le cumul du produit pour chaque pays, du résultat avant impôt et du taux normal d'imposition. Le taux théorique d'imposition est le quotient du cumul de l'impôt attendu par le résultat consolidé avant impôt.

## 7.3 – Impôts différés au bilan.

(En millions d'euros)

La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2003	439,6
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2003	-287,6
Effet résultat	-452,9
Effet change	-0,3
Réévaluation Sanofi-Aventis	-555,0
Autres effets	-38,0
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2004	427,9
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2004	-1 322,2
Effet résultat	290,1
Effet change	-0,8
Autres effets	115,1
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2005	424,8
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2005	-914,7

Les impôts différés actifs et passifs enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/2005		31/12/2004	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif
Différences temporaires	416,9	82,7	419,2	80,7
Impôt différé passif sur réévaluation Sanofi-Aventis		832,0		1 241,5
Crédits d'impôts et reports fiscaux déficitaires	7,9		8,7	
Total impôts différés	424,8	914,7	427,9	1 322,2

Les impôts différés relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les pensions et indemnités de départ en retraite (298,7 millions d'euros et 303,9 millions d'euros respectivement à fin 2005 et fin 2004), les provisions pour risques et charges (102,7 millions d'euros et 106,6 millions d'euros respectivement à fin 2005 et fin 2004).

L'augmentation des impôts différés passifs en 2004 provient essentiellement de l'impôt différé passif lié à la plus value de dilution Sanofi-Aventis au taux de 15,72 % : ainsi la norme IAS 12 sur les impôts sur le résultat stipule que le taux d'impôt à retenir pour déterminer, à chaque clôture, l'impôt différé passif à constater sur les plus values fiscales latentes, soit celui qui sera applicable, en l'état actuel des textes fiscaux, à la date attendue de réalisation de ces plus-values.

La loi de finances rectificative 2004 a abaissé le taux d'impôt (hors contributions additionnelles) applicable aux plus values à long terme sur titres de participation à 15 % pour 2005, 8 % pour 2006 et 1,66 % au-delà.

Dans l'impossibilité de déterminer la date éventuelle de cession de tout ou partie de sa participation dans Sanofi-Aventis, L'Oréal a retenu le taux d'impôt en matière de plus value à long terme le plus élevé en vigueur à fin 2005 et fin 2004 pour l'exercice à venir, soit respectivement 8 % et 15 %.

Cette position a conduit à enregistrer en résultat au 31 décembre 2004 un impôt différé passif de 450,4 millions d'euros.

Le maintien de la participation de L'Oréal dans Sanofi-Aventis au 31 décembre 2005 a conduit à reprendre par résultat de l'impôt différé passif à hauteur de 325,8 millions d'euros en 2005.

Le maintien de la participation de L'Oréal dans Sanofi-Aventis jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2007 conduirait à la reprise par résultat de l'impôt différé passif à hauteur de 285,6 millions d'euros en 2006.

Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable ne sont pas enregistrés dans les états financiers ; ils s'élèvent à 81,3 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 61,6 millions d'euros au 31 décembre 2004.

## Note 8 – Résultat net hors éléments non récurrents part du groupe - Résultat par action.

### 8.1 – Réconciliation avec le résultat net.

(En millions d'euros)

Le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe se réconcilie comme suit avec le résultat net part du groupe :

	2005	2004 pro forma
Résultat net part du groupe	1 972,3	1 438,7
Plus ou moins values de cessions d'actifs corporels et incorporels	-11,5	62,7
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	-	24,0
Coût de restructuration	2,2	39,5
Effet impôt sur les éléments non récurrents	1,3	-18,5
Effet du changement de taux sur impôt différé passif Sanofi-Aventis	-325,8	-60,3
Intérêts minoritaires	-	-0,2
Résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe	1 638,5	1 485,9

### 8.2 – Résultat net par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net - part du groupe par action :

	31/12/2005		
	Résultat net part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	1 972,3	629 508 822	3,13
Options d'achats et de souscriptions		1 383 648	
Résultat net dilué par action	1 972,3	630 892 470	3,13

pro forma	31/12/2004		
	Résultat net part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	1 438,7	647 677 982	2,22
Options d'achats et de souscriptions		1 920 422	
Résultat net dilué par action	1 438,7	649 598 404	2,21

	31/12/2004		
	Résultat net part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 969,7	647 677 982	6,13
Options d'achats et de souscriptions		1 920 422	
Résultat net dilué par action	3 969,7	649 598 404	6,11

### 8.3 – Résultat net hors éléments non récurrents par action.

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents - part du groupe par action :



	31/12/2005		
	Résultat net hors éléments non récurrents part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	1 638,5	629 508 822	2,60
Options d'achats et de souscriptions		1 383 648	
Résultat net hors éléments non récurrents dilué par action	1 638,5	630 892 470	2,60

pro forma	31/12/2004		
	Résultat net hors éléments non récurrents part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents part du groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	1 485,9	647 677 982	2,29
Options d'achats et de souscriptions		1 920 422	
Résultat net hors éléments non récurrents dilué par action	1 485,9	649 598 404	2,29

## Note 9 - Ecart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont affectés par Unités génératrices de trésorerie ou regroupements d'Unités génératrices de trésorerie. Une Unité génératrice de trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales. La méthodologie des tests de dépréciation est décrite en note 1.

(En millions d'euros.)

2005	31/12/2004	Acquisitions / Cessions	Autres mouvements	31/12/2005
L'Oréal Professionnel / Kérastase	300,2		16,5	316,6
Matrix	175,8		19,9	195,7
Redken	107,2		-5,8	101,4
Total Produits Professionnels	583,2		30,5	613,7
L'Oréal Paris	735,3	0,1	13,5	749,0
Maybelline / Garnier	952,6	29,5	111,3	1 093,4
SoftSheen Carson	127,9		16,3	144,3
Total Produits Grand Public	1 815,8	29,7	141,1	1 986,6
Lancôme	559,0	0,1	8,2	567,3
Shu Uemura	120,3		3,8	124,0
Autres	190,8		4,9	195,7
Total Produits de Luxe	870,0	0,1	16,9	887,0
Vichy / Dermablend	201,9		2,9	204,8
Autres	42,3	97,4	3,3	142,9
Total Cosmétique Active	244,2	97,4	6,2	347,7
Divers cosmétiques	0,6	1,5		2,1
Total groupe	3 513,8	128,7	194,7	3 837,1

Les acquisitions de l'exercice 2005 concernent SkinCeuticals, Delial et le Club des Créateurs de Beauté Japon. Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation des taux de change sur la période.

(En millions d'euros.)

2004	31/12/2003	Acquisitions / Cessions	Autres mouvements	31/12/2004
L'Oréal Professionnel / Kérastase	308,0		-7,9	300,2
Matrix	184,7		-8,9	175,8
Redken	107,2			107,2
Total Produits Professionnels	600,0		-16,8	583,2
L'Oréal Paris	663,3	72,6	-0,6	735,3
Maybelline / Garnier	863,8	140,4	-51,7	952,6
SoftSheen Carson	157,5		-29,6	127,9
Total Produits Grand Public	1 684,6	213,0	-81,8	1 815,8
Lancôme	497,6	77,6	-16,3	559,0
Shu Uemura	85,6	54,0	-19,3	120,3
Autres	158,3	33,0	-0,5	190,8
Total Produits de Luxe	741,5	164,7	-36,1	870,0
Vichy / Dermablend	191,1	12,2	-1,4	201,9
Autres	41,5	1,0	-0,2	42,3
Total Cosmétique Active	232,6	13,2	-1,7	244,2
Divers cosmétiques	0,6			0,6
Total groupe	3 259,3	390,9	-136,4	3 513,8

Les acquisitions de l'exercice 2004 concernent principalement Mininurse, Yue Sai et Shu Uemura. Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la variation des taux de change sur la période ainsi qu'une dépréciation de 24 millions d'euros sur Softsheen Carson.

## Note 10 - Autres immobilisations incorporelles.

(En millions d'euros.)

2005	31/12/2004	Acquisitions / Dotations	Cessions Reprises	Autres mouvements (1)	31/12/2005
Marques à durée de vie indéfinie (2)	618,5	0,1		88,8	707,4
Marques et gammes de produits amortissables	28,5	0,2		13,7	42,4
Concessions, brevets, licences	453,6	5,9	-1,7	4,8	462,6
Autres	184,0	67,4	-8,3	33,6	276,6
Valeurs brutes	1 284,6	73,5	-9,9	140,9	1 489,0
Marques à durée de vie indéfinie	-	-	-	-	-
Marques et gammes de produits amortissables	1,8	13,0		1,6	16,5
Concessions, brevets, licences	107,4	22,2	-1,6	3,1	131,0
Autres	110,5	35,8	-7,8	2,1	140,6
Amortissements et provisions	219,7	70,9	-9,4	6,8	288,0
Autres immobilisations incorporelles nettes	1 064,9	2,6	-0,5	134,1	1 201,0

(1) Il s'agit essentiellement des variations de périmètre (marques SkinCeuticals et Delial) et des variations de change.

(2) Au 31 décembre 2005, les marques à durée de vie indéfinie concernent pour l'essentiel les marques Matrix (302,2 millions d'euros), Kiehl's (134,0 millions d'euros) et Shu Uemura (101,8 millions d'euros).

(En millions d'euros.)

2004	31/12/2003	Acquisitions / Dotations	Cessions Reprises	Autres mouvements (1)	31/12/2004
Marques à durée de vie indéfinie (2)	559,3			59,3	618,5
Marques et gammes de produits amortissables	3,5		-0,3	25,3	28,5
Concessions, brevets, licences	495,7	20,6	-60,9	-1,9	453,6
Autres	160,0	34,2	-13,4	3,2	184,0

Valeurs brutes	1 218,4	54,8	-74,6	85,9	1 284,6
Marques à durée de vie indéfinie	-	-	-	-	-
Marques et gammes de produits amortissables	0,2	1,1		0,5	1,8
Concessions, brevets, licences	91,7	25,6	-9,2	-0,6	107,4
Autres	90,1	31,3	-13,1	2,1	110,5
Amortissements et provisions	182,0	58,0	-22,3	2,0	219,7
Autres immobilisations incorporelles nettes	1 036,4	-3,2	-52,3	83,9	1 064,9

(1) Il s'agit essentiellement des variations de périmètre (Yue Sai, Mininurse, Shu Uemura) et des variations de change.

(2) Au 31 décembre 2004, les marques à durée de vie indéfinie concernent pour l'essentiel les marques Matrix (270,6 millions d'euros), Kiehl's (121,4 millions d'euros) et Shu Uemura (101,4 millions d'euros).

### Note 11 - Immobilisations corporelles.

(En millions d'euros.)

2005	31/12/2004	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Ecarts de change	Autres mouvements (1)	31/12/2005
Terrains et constructions	1 296,2	23,5	-17,4	55,2	21,5	1 379,0
Installations techniques, matériel et outillage	1 880,9	155,3	-89,7	115,6	78,4	2 140,5
PLV, stands et présentoirs	635,6	168,0	-147,2	57,4	9,1	722,9
Autres immobilisations corporelles et en-cours	921,9	253,6	-67,4	78,2	-129,9	1 056,4
<b>Valeurs brutes</b>	<b>4 734,6</b>	<b>600,4</b>	<b>-321,7</b>	<b>306,4</b>	<b>-20,9</b>	<b>5 298,8</b>
Terrains et constructions	581,6	62,6	-14,3	16,8	-2,9	643,8
Installations techniques, matériel et outillage	1 110,8	167,9	-88,2	62,7	-22,1	1 231,1
PLV, stands et présentoirs	401,6	161,3	-146,9	34,9	-4,1	446,8
Autres immobilisations corporelles et en-cours	455,5	78,9	-65,0	35,3	6,4	511,1
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>2 549,6</b>	<b>470,7</b>	<b>-314,4</b>	<b>149,7</b>	<b>-22,7</b>	<b>2 832,9</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>2 185,0</b>	<b>129,7</b>	<b>-7,3</b>	<b>156,7</b>	<b>1,8</b>	<b>2 466,0</b>

(1) Il s'agit essentiellement de l'incidence des variations du périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

(En millions d'euros)

2004	31/12/2003	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Ecarts de change	Autres mouvements (1)	31/12/2004
Terrains et constructions	1 228,8	57,3	-34,6	-12,8	57,5	1 296,2
Installations techniques, matériel et outillage	1 755,4	145,1	-52,4	-40,5	73,4	1 880,9
PLV, stands et présentoirs	536,1	194,0	-83,3	-17,0	5,6	635,6
Autres immobilisations corporelles et en-cours	877,3	237,7	-43,0	-26,0	-124,2	921,9
<b>Valeurs brutes</b>	<b>4 397,6</b>	<b>634,1</b>	<b>-213,3</b>	<b>-96,2</b>	<b>12,4</b>	<b>4 734,6</b>
Terrains et constructions	547,8	55,5	-21,8	-4,7	4,8	581,6
Installations techniques, matériel et outillage	1 034,9	146,6	-45,2	-23,6	-1,9	1 110,8
PLV, stands et présentoirs	336,1	140,8	-85,0	-9,7	19,4	401,6
Autres immobilisations corporelles et en-cours	429,9	72,0	-38,8	-11,9	4,4	455,5
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>2 348,7</b>	<b>414,9</b>	<b>-190,8</b>	<b>-49,8</b>	<b>26,7</b>	<b>2 549,6</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>2 048,9</b>	<b>219,2</b>	<b>-22,4</b>	<b>-46,4</b>	<b>-14,3</b>	<b>2 185,0</b>

(1) Il s'agit essentiellement de l'incidence des variations du périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

Les immobilisations corporelles comprennent des contrats de location-financement pour les montants suivants :

(En millions d'euros.)

	31/12/2005	31/12/2004
Terrains et constructions	167,5	170,5
Installations techniques, matériel et outillage	6,2	6,5
Autres immobilisations corporelles et en-cours	21,6	12,2
Valeurs brutes	195,3	189,2
Amortissements	98,0	92,9
Valeurs nettes	97,3	96,3

## Note 12 - Actifs financiers non courants.

(En millions d'euros.)

	31/12/2005		31/12/2004	
	Valeur bilan	Coût d'acquisition	Valeur bilan	Coût d'acquisition
Titres de participation				
Sanofi-Aventis (1)	10 585,0	4 880,1	8 410,8	4 880,1
Titres non cotés (2)	4,4	4,4	4,0	4,0
Prêts et créances financiers non courants	167,7	167,7	127,6	127,5
Total	10 757,1	5 052,2	8 542,4	5 011,6

(1) Sanofi-Aventis a été déconsolidé le 12 août 2004 (Voir note 2.2). La valeur au bilan au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005 respectivement de 8 410,8 millions d'euros et de 10 585 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de bourse au 31 décembre 2004 et 2005 respectivement de 58,80 euros et 74,00 euros.

(2) Leur juste valeur n'étant pas déterminable de façon fiable, ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

## Note 13 – Stocks.

(En millions d'euros.)

	31/12/2005	31/12/2004
Produits finis et marchandises	1 147,3	1 005,9
Matières premières, articles de conditionnement et en cours	289,9	290,8
Valeurs brutes	1 437,2	1 296,7
Provisions pour dépréciation	175,4	173,3
Stocks et en-cours nets	1 261,8	1 123,4

## Note 14 - Créances clients.

(En millions d'euros.)

	31/12/2005	31/12/2004
Valeur brute	2 422,8	2 115,2
Provisions pour dépréciation	43,2	51,8
Valeur nette	2 379,7	2 063,4

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an.

## Note 15 - Autres actifs courants.

(En millions d'euros.)

	31/12/2005	31/12/2004
Créances fiscales (hors impôts sur les bénéfices) et sociales	198,4	173,0
Charges constatées d'avance	163,7	128,3
Publicité sur le lieu de vente	119,8	115,5
Instruments dérivés	73,3	183,3
Autres actifs courants	273,8	230,9

Total	829,0	831,0
-------	-------	-------

## Note 16 - Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(En millions d'euros.)

	31/12/2005		31/12/2004	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placements	142,7	136,6	180,4	170,9
Comptes bancaires et autres disponibilités	520,5	520,5	395,8	395,8
Total	663,2	657,1	576,2	566,7

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA) ainsi que des placements à court terme

Les gains latents constatés sur la période s'élèvent à 6,1 millions d'euros contre 9,5 millions d'euros en 2004 et sont enregistrés directement en capitaux propres.

## Note 17 - Capitaux propres.

## 17.1 - Capital et primes.

Le capital se compose de 658 769 660 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2005 suite à la décision du conseil d'administration du 26 avril 2005 d'annuler 17 300 000 actions L'Oréal et aux levées d'options de souscription à hauteur de 7 500 actions.

Il se composait de 676 062 160 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2004.

## 17.2 - Actions auto-détenues.

Un programme de rachat d'actions L'Oréal a été autorisé par les Assemblées Générales des actionnaires du 29 mai 2002, du 22 mai 2003, du 29 avril 2004 et du 26 avril 2005. Les actions correspondantes sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession nets d'impôts relatifs aux transactions sur ces actions sont également inscrits en capitaux propres.

Durant l'exercice 2004, L'Oréal a acheté 12 340 000 actions pour 691,8 millions d'euros. Ces actions étaient toujours détenues au 31 décembre 2004.

Durant l'exercice 2005, L'Oréal a acheté 20 000 000 actions pour 1 224,6 millions d'euros. Compte tenu des 17 300 000 actions annulées en avril 2005, 15 040 000 actions sont détenues au 31 décembre 2005 pour 932,0 millions d'euros, dont 1 800 000 actions affectées au plan d'options d'achat du 30 novembre 2005.

Par ailleurs, les actions L'Oréal acquises dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés, désormais comptabilisés en diminution des capitaux propres consolidés, s'élevaient à 25 447 800 actions au 31 décembre 2004 pour un prix d'acquisition de 1 759,1 millions d'euros. Au 31 décembre 2005, ces actions s'élevaient à 23 756 050 pour un prix d'acquisition de 1 706,2 millions d'euros.

Au cours de l'année 2004, aucune action n'a été achetée à ce titre ni vendue et il a été procédé à des levées d'options portant sur 1 038 600 actions.

Au cours de l'année 2005, aucune action n'a été achetée à ce titre ni vendue et il a été procédé à des levées d'options portant sur 1 691 750 actions.

## 17.3 - Options de souscription ou d'achat d'actions.

Les conseils d'administration du 29 juin 2005, du 30 novembre 2005, du 24 mars 2004 et du 1<sup>er</sup> décembre 2004 ont décidé de plans d'options de souscription d'actions de respectivement 400 000, 4 200 000, 2 000 000 et 4 000 000 d'actions avec un prix d'exercice de 60,17 euros, 61,37 euros, 64,69 euros et 55,54 euros. Le conseil d'administration de 30 novembre 2005 a également décidé d'un plan d'options d'achat d'actions, avec un prix d'exercice de 62,94 euros. Tous ces plans ont une période d'exercice de 5 ans et ne comportent pas de conditions de performance.

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options, émis après le 7 novembre 2002 et en vigueur au 31 décembre 2005.

Date d'attribution	Nombre d'options	Nombre d'options restant à exercer	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
03.12.2003	2 500 000	2 497 500	04.12.2008	03.12.2013	63,02
03.12.2003	2 500 000	2 500 000	04.12.2008	03.12.2013	71,90
24.03.2004	2 000 000	2 000 000	25.03.2009	24.03.2014	64,69
01.12.2004	4 000 000	3 995 000	02.12.2009	01.12.2014	55,54
29.06.2005	400 000	400 000	30.06.2010	29.06.2015	60,17
30.11.2005	4 200 000	4 200 000	01.12.2010	30.11.2015	61,37
30.11.2005	1 800 000	1 800 000	01.12.2010	30.11.2015	62,94

La juste valeur des options est déterminée sur la base du modèle de Black & Scholes selon les hypothèses suivantes :

	Options d'achat		Options de souscription				
	Décembre 2003	Novembre 2005	Décembre 2003	Mars 2004	Décembre 2004	Juin 2005	Novembre 2005
Taux de rendement sans risque	4,22%	3,16%	3,92%	3,39%	3,17%	2,63%	3,16%
Durée de vie attendue	8 ans	6 ans	6 ans	7 ans	6 ans	6 ans	6 ans

Volatilité attendue	21,50%	21,00%	21,50%	23,67%	18,70%	17%	21%
Dividendes attendus	1%	1,35%	1%	1,20%	1,34%	1,38%	1,35%
Cours de l'action	63,45	61,30	63,45	60,60	54,60	59,40	61,30
Prix d'exercice	71,90	62,94	63,02	64,69	55,54	60,17	61,37
Juste valeur	15,24	12,30	15,66	14,67	10,15	9,45	12,88

La volatilité attendue est égale à la volatilité implicite des options cotées sur le Monep aux dates d'attribution. La durée de vie attendue a été ajustée afin de tenir compte au mieux des hypothèses comportementales des bénéficiaires.

Les données relatives à la totalité des plans d'options sur actions au cours des exercices 2004 et 2005 sont récapitulées ci-dessous :

	2005		2004	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré
Nombre d'options non levées en début de période	33 947 800	66,70	28 986 400	67,13
Options attribuées	6 400 000	61,74	6 000 000	58,59
Options exercées	-1 699 250	30,59	-1 038 600	31,85
Nombre d'options non levées en fin de période	38 648 550	67,47	33 947 800	66,70
dont nombre d'options exerçables en fin de période	11 043 800	65,06	7 404 050	46,50
dont options caduques en fin de période	2 667 500		1 688 250	

Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 60,91 euros et 60,28 euros respectivement pour l'exercice 2005 et 2004. La charge totale comptabilisée en 2005 et 2004 s'élève respectivement à 29,9 et 20,4 millions d'euros.

#### 17.4 - Eléments constatés directement en capitaux propres.

Les tableaux suivants détaillent par nature les mouvements sur ces éléments :

(En millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Titres disponibles à la vente		
Réserve à l'ouverture	3 540,2	12,0
Variations de juste valeur de la période	2 176,8	3 533,2
Perte de valeur constatée en résultat	-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession	-6,0	-5,0
Réserve à la clôture	5 711,0	3 540,2

(En millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Couverture de flux futurs - change		
Réserve à l'ouverture	68,8	98,2
Variations de juste valeur de la période	-105,9	43,8
Variations de juste valeur constatées en résultat	-10,5	-73,2
Réserve à la clôture	-47,6	68,8

(En millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Couverture de flux de trésorerie - taux d'intérêt		
Réserve à l'ouverture	-2,2	-4,1
Variations de juste valeur de la période	+2,8	-1,4
Variations de juste valeur constatées en résultat	-0,6	+3,3
Réserve à la clôture	-	-2,2

(En millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Total des éléments constatés directement en capitaux propres		

Réserve brute	5 663,4	3 606,8
Effet impôt associé	-466,2	-575,8
Réserve nette d'impôt	5 197,2	3 031,0

#### Note 18 - Provisions pour retraites et autres avantages consentis aux salariés.

Les engagements de retraite et autres avantages consentis aux salariés comprennent notamment :

- les indemnités et avantages liés aux départs en retraite et/ou fin de carrière ;
- les avantages sociaux postérieurs à l'emploi (pension, capital retraite, assurance vie, assistance médicale...);
- les autres avantages à long terme (jubilé, autres cadeaux et/ou avantages liés à l'ancienneté...).

#### 18.1 - Provisions pour retraites et indemnités de départ à la retraite.

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle selon une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées).

#### 18.2 - Avantages sociaux postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme.

Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle en utilisant les mêmes hypothèses que celles retenues pour le calcul des retraites. L'ensemble des engagements concernant les retraités ainsi que les droits acquis par les salariés a été provisionné.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du groupe. Les hypothèses moyennes pondérées se déclinent comme suit pour le groupe :

	31/12/2005	31/12/2004
Taux d'actualisation	4,5%	5,0%
Taux de progression des salaires	4,5%	4,6%
Taux de rendement long terme sur les actifs	5,4%	5,8%

	31/12/2005			31/12/2004		
	Taux initial	Taux final	Application du taux final	Taux initial	Taux final	Application du taux final
Taux d'évolution des coûts médicaux	7,4%	4,7%	2011	8,1%	4,1%	2011

Les variations durant les exercices 2005 et 2004 s'analysent comme suit :

(En millions d'euros)	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Ecarts actuariels	Provisions au bilan
Solde au 31 décembre 2003	1 993,3	883,7	-20,4	1 130,0
Charge de l'exercice :				
Coûts des services rendus au cours de la période	94,8			94,8
Effet de l'actualisation	98,1			98,1
Rendement attendu des fonds		57,2		-57,2
Amortissement des écarts actuariels			-	-
Reprise de provision (1)	-34,4		1,2	-35,6
Prestations versées	-86,9	-51,5		-35,4
Cotisations versées	6,6	142,6		-136,0
Ecarts actuariels non constatés au bilan	193,1	24,4	168,7	
Effet de la variation des taux de change	-32,8	-23,3	-2,7	-6,8
Autres mouvements	-54,1	2,4	-0,2	-56,3
Solde au 31 décembre 2004	2 177,7	1 035,5	146,6	995,6
Charge de l'exercice :				
Coûts des services rendus au cours de la période	107,2			107,2
Effet de l'actualisation	109,8			109,8
Rendement attendu des fonds		66,6		-66,6
Amortissement des écarts actuariels	-12,0		3,6	-15,6
Reprise de provision	-0,6			-0,6
Prestations versées	-97,1	-57,1		-40,0

Cotisations versées	6,8	156,6		-149,8
Ecart actuariels non constatés au bilan	166,8	43,4	123,5	-0,1
Effet de la variation des taux de change	81,2	57,0	6,3	17,9
Autres mouvements	2,8			2,8
Solde au 31 décembre 2005	2 542,6	1 302,0	280,0	960,6

Les coûts de retraite pris en charges se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Coûts des services rendus au cours de la période	107,2	94,8
Actualisation des droits acquis	109,8	98,1
Rendement attendu des fonds	-66,6	-57,2
Amortissement des écarts actuariels	-15,6	-
Reprise de provision (1)	-0,6	-35,6
Total	134,2	100,1

(1) En 2004, les autres mouvements incluent 57,2 millions d'euros de reprise de provision antérieurement dotée par les capitaux propres lors de la première application de la méthode préférentielle du CRC 99-02. L'évolution de ce même engagement a également généré une réduction de 35,6 millions d'euros de la charge 2004.

#### Note 19 - Provisions pour risques et charges.

##### 19.1 - Soldes à la clôture.

(En millions d'euros)

	31/12/2005	31/12/2004
Autres provisions pour risques et charges non courantes	157,0	188,0
Provisions pour restructuration	2,8	3,7
Autres provisions non courantes (2)	154,2	184,3
Provisions pour risques et charges courantes (1)	289,3	286,6
Provisions pour restructuration	32,2	44,0
Autres provisions courantes (2)	257,1	242,6
Total	446,3	474,6

(1) Elles sont présentées au bilan dans les "autres passifs courants".

(2) Cette rubrique comprend notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale, des risques industriels et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats, reprises de produits) et des coûts liés au personnel.

##### 19.2 - Variations de l'exercice des "provisions pour restructurations" et "autres provisions pour risques et charges."

(En millions d'euros.)

	31/12/2004	Dotations (2)	Reprises (utilisées) (2)	Reprises (non utilisées) (2)	Incidence Périmètre / taux de change/ Autres (1)	31/12/2005
Autres provisions pour risques et charges	426,9	109,8	-95,1	-60,2	29,9	411,3
Provisions pour restructurations	47,7	5,3	-15,2	-3,5	0,7	35,0
Total	474,6	115,1	-110,3	-63,7	30,6	446,3

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Autres produits et charges	5,3	-15,2	-3,5



Résultat d'exploitation	106,0	-87,2	-41,4
Impôts sur les résultats	3,8	-7,9	-18,8

## Note 20 - Emprunts et dettes financières.

Le groupe se finance à moyen terme par des emprunts bancaires et à court terme, par l'émission de billets de trésorerie en France et de papier commercial aux Etats-Unis.

## Analyse de la dette par nature.

(En millions d'euros)	31/12/2005		31/12/2004	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Billets de trésorerie		1 795,9		1 109,8
Emprunts bancaires MLT	339,3	359,4	606,0	70,9
Prêt à durée indéterminée	8,0	13,0	22,9	11,6
Dettes financières de location-financement	53,9	14,5	60,1	11,0
Concours bancaires		51,0		69,3
Autres emprunts et dettes financières	27,0	218,3	24,0	158,6
Total	428,2	2 452,1	713,0	1 431,2

## Analyse de la dette par maturité.

(En millions d'euros.)

(En millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Inférieure à 1 an	2 452,1	1 431,2
De 1 à 5 ans	385,1	665,8
Supérieure à 5 ans	43,1	47,2
Total	2 880,3	2 144,2

## Analyse de la dette par devise (après prise en compte des instruments de couverture de change).

(En millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Euro (EUR)	1 772,3	1 280,5
US dollar (USD)	808,9	589,6
Yuan (CNY)	57,4	6,2
Dollar Canadien (CAD)	56,0	36,3
Yen (JPY)	32,8	39,1
Autres	152,9	192,5
Total	2 880,3	2 144,2

## Répartition de la dette taux fixe – taux variable (après prise en compte des instruments de couverture de taux).

(En millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Taux variable	2 592,7	1 888,5
Taux fixe	287,6	255,7
Total	2 880,3	2 144,2

## Taux d'intérêt effectif.

Les taux d'intérêt effectif de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, s'élèvent respectivement à 2,40 % en 2004 et 3,10 % en 2005 pour les billets de trésorerie et à 2,23 % en 2004 et 2,56 % en 2005 pour les emprunts bancaires.

## Taux moyen de la dette.

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, s'élèvent respectivement à 2,17 % en 2004 et 2,18 % en 2005 pour l'euro et respectivement à 1,85 % en 2004 et 3,31 % en 2005 pour l'US dollar.

### Juste valeur des emprunts et dettes financières.

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du spread correspondant à la classe de risque du groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2005, la juste valeur des dettes s'élève à 2 884,9 millions d'euros. Au 31 décembre 2004, elle s'élevait à 2 151,1 millions d'euros.

### Dettes couvertes par des sûretés réelles.

Il n'existe pas de dette couverte par des sûretés réelles de montants significatifs au 31 décembre 2005 ni au 31 décembre 2004.

### Lignes de crédit confirmées.

Au 31 décembre 2005, L'Oréal et ses filiales ont 2 625 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées contre 2 268 millions d'euros au 31 décembre 2004.

### Note 21 - Instruments dérivés et exposition aux risques de marché.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place exclusivement à des fins de couverture.

### 21.1 - Couverture du risque de change.

Le groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

La politique du groupe en matière d'exposition au risque de change sur ses opérations commerciales futures est de couvrir au minimum 80% du risque de change par des instruments dérivés dès lors que les budgets d'exploitation sont arrêtés dans les filiales du groupe.

L'ensemble des flux futurs du groupe en devises fait l'objet de prévisions détaillées sur l'horizon de l'année budgétaire à venir. Les risques de change mis en évidence sont couverts par des achats ou ventes à terme ou par des options, afin de réduire au maximum la position de change par devise de chaque filiale. La durée de vie de ces instruments est en adéquation avec les flux de règlement du groupe. Les instruments dérivés de change sont négociés par Régéfi ou, de manière exceptionnelle, directement par des filiales du groupe lorsque la monnaie n'est pas convertible, ces opérations étant soumises au contrôle de Régéfi (banque du Groupe)

Les sociétés du groupe devant par ailleurs emprunter et placer leur trésorerie dans leur propre devise, les risques de change générés par la gestion de leur trésorerie courante sont pratiquement inexistantes.

Les instruments financiers dérivés détenus dans un but de couverture du risque de change ont tous une maturité inférieure à 18 mois à l'origine et se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	Nominal		Valeurs de marché	
	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2004
Changes à terme				
Achat EURO contre devises	1 563,0	1 097,6	-71,4	38,8
EUR / USD	523,4	387,5	-38,0	30,7
EUR / GBP	160,5	151,4	-0,8	2,7
EUR / RUB	123,7	86,6	-5,7	3,3
EUR / CHF	110,3	91,2	0,4	0,2
EUR / CAD	101,1	76,1	-6,9	2,6
EUR / Devises Europe de L'Ouest	101,6	106,9	0,5	-0,5
EUR / Devises Europe de l'Est	72,8	56,5	-1,8	-2,7
EUR / Devises Asie	166,4	34,0	-4,5	1,9
EUR / Devises Amérique Latine	81,9	18,7	-9,0	0,7
EUR / Autres Devises	121,3	88,8	-5,6	-0,1
Achat USD contre devises	174,9	261,8	0,8	-10,4
USD / CNY	80,4	-	0,6	-
USD / Autres devises Asie	18,5	122,7	-0,1	-2,1
USD / Devises Amérique Latine	56,2	68,3	-0,4	-3,7
USD / Autres Devises	19,8	70,8	0,7	-4,7
Vente USD contre CHF	-58,6	-92,3	-1,2	1,6
Autres couples de Devises	87,3	67,0	-0,4	-0,3
Total changes à terme	1 766,5	1 334,1	-72,2	29,8
Options de change				
Options EUR / USD	136,2	438,8	2,5	41,5

Options EUR / GBP	75,3	130,7	1,4	7,4
Options EUR / RUB	21,9	65,2	0,4	4,3
Options EUR / BRL	24,8	37,0	-0,2	0,8
Options EUR / MXN	19,2	36,9	0,4	2,4
Options EUR / Autres devises	86,1	119,1	1,3	3,3
Options USD / CHF	115,5	-	5,3	-
Options USD / RUB	17,9	-	0,2	-
Autres couples de devises	30,0	23,2	0,9	0,3
Total options de change	526,9	850,8	12,2	60,0
Dont options achetées	599,0	1 062,2	12,6	71,3
Dont options vendues	-72,1	-211,4	-0,4	-11,3
Total	2 293,4	2 184,9	-60,0	89,8

Le total des options vendues correspond exclusivement à la revente d'options achetées au préalable lorsqu'il est apparu opportun de les remplacer par d'autres outils de couverture.

Les valeurs de marché par nature de couverture se décomposent comme suit :

(En millions d'euros)	2005	2004
Couvertures de juste valeur	-6,7	8,8
Couvertures de flux futurs	-47,8	71,3
Couvertures d'investissement net à l'étranger	-5,5	9,7
Total	-60,0	89,8

La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché.

Le groupe n'a pas de positions en devises significatives non couvertes au bilan

## 21.2 - Couverture du risque de taux d'intérêt.

Le groupe se refinance principalement à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire l'exposition nette au risque de taux d'intérêt. Ceux-ci ne sont jamais détenus à des fins spéculatives.

Ces instruments dérivés sont principalement des contrats d'échange (swaps) et d'options de taux d'intérêts (achats de caps) négociés de gré à gré. Les valeurs de marché de ces instruments telles que détaillées ci-dessous sont à mettre en regard des valeurs de marché des dettes qu'ils couvrent.

Les instruments dérivés de taux sont les suivants :

(En millions d'euros)	Notionnels		Valeurs de marché	
	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2004
Dérivés de taux :				
Couvertures de flux de trésorerie				
Swaps de taux emprunteurs taux fixe				
EUR Euribor / taux fixe	21,0	21,7	-2,3	-2,0
USD Libor / taux fixe	212,0	183,6	2,3	-0,4
CAD Libcad / taux fixe	-	5,3	-	-0,2
Caps – Achats				
EUR Euribor	-	300,0	-	-
Couvertures de juste valeur				
Swaps de taux emprunteurs taux variable				
EUR Euribor / taux fixe	309,6	325,5	13,3	22,0
Dérivés non qualifiés				
Swaps de taux Variable / Variable				
EUR Euribor / Euribor	210,2	286,2	0,1	0,6
Total	752,8	1 122,3	13,4	20,1

La juste valeur des instruments dérivés de taux est leur valeur de marché. La valeur de marché des instruments financiers de taux est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

Les échéances des instruments dérivés de taux ventilés par nature de couverture se déclinent comme suit :

(En millions d'euros)	Nominal réparti par échéance							
	31/12/2005				31/12/2004			
	< 1an	de 1 à 5 ans	> 5ans	Total	< 1an	de 1 à 5 ans	> 5ans	Total
Couverture de flux de trésorerie								
Swaps de taux emprunteurs taux fixe	0,7	218,0	14,3	233,0	189,6	5,7	15,3	210,6
Caps - Achats	-	-	-	-	300,0	-	-	300,0
Couverture de flux de juste valeur								
Swaps de taux emprunteurs taux variable	174,0	135,5	-	309,5	16,0	309,5	-	325,5
Dérivés non qualifiés								
Swaps de taux variable / variable	196,4	13,8	-	210,2	76,0	210,2	-	286,2
Total	371,2	367,3	14,3	752,8	581,6	525,4	15,3	1 122,3

## Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêts.

Une hausse des taux d'intérêts de 100 points de base aurait un impact direct sur la charge financière du groupe de 19,4 millions d'euros au 31 décembre 2005, après prise en compte de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments dérivés, et en considérant que le montant total de la dette nette reste stable et que les dettes à taux fixe arrivées à échéance sont remplacées par du taux variable.

L'incidence d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêts sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers à taux fixe du groupe, après prise en compte des instruments dérivés, peut être estimée à 5,7 millions d'euros au 31 décembre 2005.

## Risque de contrepartie.

Le groupe privilégie les relations financières avec les banques de taille internationale bénéficiant des meilleures notations auprès d'agences spécialisées. Dès lors, le groupe considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

Par ailleurs, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

## Risque sur actions.

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de réputation incontestable, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts.

## Note 22 - Autres passifs courants.

(En millions d'euros.)

	31/12/2005	31/12/2004
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur les bénéfices)	722,4	657,7
Provisions pour risques et charges courantes	289,3	286,6
Clients créditeurs	473,9	359,1
Dettes sur immobilisations	120,4	128,6
Instruments dérivés	124,6	85,8
Autres passifs courants	81,9	79,7
Total	1 812,5	1 597,5

## Note 23 - Engagements hors bilan.

## 23.1 - Engagements de location simple.

Ils s'élèvent à 1 362,8 millions d'euros au 31 décembre 2005, contre 1 326,0 millions d'euros au 31 décembre 2004 dont :

-- 248,6 millions d'euros à moins d'un an au 31 décembre 2005, contre 226,9 millions d'euros au 31 décembre 2004,

-- 584,9 millions d'euros de 1 à 5 ans au 31 décembre 2005, contre 668,8 millions d'euros au 31 décembre 2004,

-- 529,3 millions d'euros à plus de 5 ans au 31 décembre 2005, contre 430,3 millions d'euros au 31 décembre 2004.

## 23.2 - Autres engagements hors bilan.

Les lignes de crédit confirmées figurent en note 20.

Les autres engagements hors bilan se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	31/12/2005	31/12/2004
Garanties données (1)	45,3	38,1

Crédits documentaires	5,4	5,1
Garanties reçues	32,3	31,2
Commandes d'investissement	202,4	181,3
<i>(1) il s'agit essentiellement de garanties données à des administrations ou sur des prêts consentis à des tiers partenaires du groupe.</i>		

### 23.3 - Passifs éventuels.

Dans le cadre normal de ses activités, le groupe est impliqué dans des actions judiciaires et est soumis à des contrôles fiscaux, douaniers et administratifs. Le groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque est déterminé et qu'une estimation du coût est possible.

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse, les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la société et du groupe L'Oréal.

### 23.4 - Risques environnementaux.

Le groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du groupe.

### Note 24 - Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

Elles s'élèvent à -35,7 et -76,4 millions d'euros respectivement pour l'exercice 2005 et 2004 et se ventilent de la façon suivante :

(En millions d'euros)	2005	2004
Stocks	-35,1	-56,0
Clients	-174,8	-91,5
Fournisseurs	66,8	58,2
Autres créances et dettes	107,4	12,9
Total	-35,7	-76,4

### Note 25 - Incidences des variations de périmètre.

Pour 2005, elles concernent essentiellement les acquisitions de SkinCeuticals et de Delial.

Pour 2004, elles concernent notamment les acquisitions de Mininurse et Yue Sai en Chine ainsi que le rachat de minoritaires intervenus dans l'exercice.

### Note 26 - Transactions entre parties liées.

#### 26.1 - Co-entreprises.

Les transactions envers les entreprises consolidées en intégration proportionnelle sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	2005	2004
Ventes de biens et de services	11,6	19,3
Coût des ventes	-0,7	-0,4
Charges et produits financiers	0,8	0,7

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

(En millions d'euros)	2005	2004
Créances d'exploitation	18,3	15,6
Dettes	-0,3	-6,8
Créances financières	59,4	64,5

#### 26.2 - Parties liées ayant une influence notable sur le groupe.

Il n'existe pas d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le groupe.

#### 26.3 – Entreprises associées.

Il n'existe pas de transaction significative avec une société mise en équivalence, au cours des exercices 2005 et 2004, hormis les dividendes reçus de Sanofi-Aventis en 2004.

### Note 27 - Tableaux de passage des normes françaises aux normes IFRS.

#### 27.1 – Réconciliation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004.

##### Actif

(En millions d'euros.)

Bilan publié au 31 décembre 2003 en normes françaises		Note	Reclassement et retraitement IFRS		Bilan d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2004 en normes IFRS	
			Actif/Actif	Actif/Passif		
Actif immobilisé	8 136,4		660,2	-43,1	Actifs non courants	8 753,5
Ecart d'acquisition	844,0	1	2 378,7	36,6	Ecart d'acquisition	3 259,3
Immobilisations incorporelles	3 761,7	2	-2 718,5	-6,8	Immobilisations incorporelles	1 036,4
Immobilisations corporelles	1 843,9	3	205,0	-	Immobilisations corporelles	2 048,9
Immobilisations financières	161,1	4	-49,9	-2,1	Actifs financiers non courants	109,1
Titres mis en équivalence	1 525,7	5	340,7	-6,2	Titres mis en équivalence	1 860,2
		6	504,2	-64,6	Impôts différés actifs	439,6
Actif circulant	6 875,7		-660,2	-1 409,8	Actifs courants	4 805,7
Stocks	1 093,3		-	-4,3	Stocks	1 089,0
Avances et acomptes versés	64,5		-64,5	-		
Créances clients	2 006,8		-8,3	-	Créances clients	1 998,5
Autres créances et comptes de régularisation	1 408,4	6	-577,5	98,0	Autres actifs courants	928,9
			69,9	-	Impôts sur les bénéfices	69,9
Valeurs mobilières de placement	1 748,6	7	-233,1	-1 515,5		
Disponibilités	554,1	8	153,3	12,0	Trésorerie et équivalents de trésorerie	719,4
Total	15 012,1		0,0	-1 452,9	Total	13 559,2

## Passif

(En millions d'euros.)

Bilan publié au 31 décembre 2003 en normes françaises		Note	Reclassement et retraitement IFRS		Bilan d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2004 en normes IFRS	
			Passif/Passif	Actif/Passif		
Capitaux propres (1)	8 136,2	15	-558,1	-1 426,5	Capitaux propres	6 151,6
Capital	135,2		-	-	Capital	135,2
Primes d'émission, fusion	953,4		-	-	Primes d'émission, fusion	953,4
Réserves	8 279,0		-1 755,4	257,8	Réserves	6 781,4
Réserve de conversion	-1 243,3		1 242,3	1,0	Réserve de conversion	0
			-4,2	70,1	Réserve de couverture de flux futurs	65,9
				-1 792,6	Actions détenues en propre	-1 792,6
					Capitaux propres - part du groupe	6 143,3
Intérêts minoritaires	11,9		-40,8	37,2	Intérêts minoritaires	8,3
Provisions risques et charges	1 439,3		202,2	-25,1	Passifs non courants	2 370,6
Provisions pour retraites et autres avantages	906,3	9	223,7	-	Provisions pour retraites et autres avantages	1 130,0
Autres provisions pour risques et charges	492,5	10	-293,7	-	Provisions pour risques et charges	198,8
Impôts différés passif	40,5	11	272,2	-25,1	Impôts différés passif	287,6
Emprunts et dettes financières	1 941,2	12	-1 187,2	0,2	Emprunts et dettes financières non courants	754,2
Dettes d'exploitation et autres	3 495,4		1 543,1	-1,5	Passifs courants	5 037,0
Avances et acomptes	0,4		-0,4	-		
Dettes fournisseurs	2 078,0		-1,0	1,4	Dettes fournisseurs	2 078,4
		13	1 149,5	-0,6	Emprunts et dettes financières courants	1 148,9
Autres dettes et comptes de régularisation	1 417,0	14	162,9	-2,3	Autres passifs courants	1 577,6
			232,1	-	Impôts sur les bénéfices	232,1
Total	15 012,1		0,0	-1 452,9	Total	13 559,2

(1) Y compris "intérêts minoritaires".

## Notes relatives à la réconciliation du bilan d'ouverture au 1er janvier 2004.

## Bilan actif.

Note 1 et 2 : les fonds de commerce (2 608,6 millions d'euros) et les parts de marché (110,8 millions d'euros) ont été reclassés en écarts d'acquisition car ils ne peuvent pas être qualifiés d'actifs incorporels identifiables selon IAS 38.

L'écart d'acquisition relatif aux titres Sanofi-Synthélabo a été reclassé sur la ligne "titres mis en équivalence" pour 340,7 millions d'euros.

Note 3 : les matériels publicitaires amortissables ont été transférés des "autres créances et comptes de régularisation" en immobilisations corporelles pour un montant de 200 millions d'euros (norme IAS 16)

Note 4 : la part courante des prêts a été reclassée dans les "autres créances courantes"

Note 5 : l'écart d'acquisition relatif aux titres Sanofi-Synthélabo a été reclassé sur la ligne "titres mis en équivalence" pour 340,7 millions d'euros.

Note 6 : il s'agit du reclassement des impôts différés actifs sur une ligne distincte en IFRS (504,2 millions d'euros), du reclassement des matériels publicitaires amortissables en immobilisations corporelles (200 millions d'euros), ainsi que de divers reclassements pour un montant net de 126,7 millions d'euros au titre des "avances et acomptes versés", des impôts courants, des instruments financiers de couverture et de la part courante des prêts.

Note 7 : il s'agit du reclassement des actions propres en déduction des capitaux propres (valeur brute : 1 792,6 millions d'euros, dépréciation : 277,1 millions d'euros), du reclassement des SICAV et fonds communs de placement sans risque actions dans la trésorerie (157,2 millions d'euros) et du reclassement des instruments financiers de couverture (75,3 millions d'euros), conformément à IAS 32.

Note 8 : il s'agit du reclassement des SICAV et fonds communs de placement sans risque actions des "valeurs mobilières de placement" dans la trésorerie.

## Bilan passif.

Note 9 : il s'agit pour l'essentiel de la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux passifs sociaux en accord avec l'option prévue par IFRS 1.

Note 10 : les provisions pour risques et charges ont été ventilées entre passifs courants (provisions liées au cycle d'exploitation et/ou dont la date de réalisation est inférieure à 12 mois) et passifs non courants.

Note 11 : un impôt différé passif est constaté sur les titres Sanofi-Synthélabo (272,2 millions d'euros) sur la différence entre la valeur fiscale des titres et leur valeur dans les comptes consolidés conformément à IAS 12.

Note 12 et 13 : les emprunts et dettes financières ont été ventilés entre la part courante et non courante.

Note 14 : il s'agit du reclassement de l'impôt courant sur une ligne distincte (232,1 millions d'euros) et du reclassement de la part courante des provisions pour risques et charges (292,9 millions d'euros) ainsi que de divers reclassements pour un montant net de 102,1 millions d'euros.

## 27.2 – Réconciliation des capitaux propres au 1er janvier 2004.

Note 15 : Les ajustements sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 se déclinent comme suit :

(En millions d'euros)	Note	Reclassement et retraitement IFRS		Total
		Passif/Passif	Actif/Passif	
Capitaux propres - part du groupe				8 124,3
Intérêts minoritaires				11,9
Capitaux propres publiés au 31/12/2003 en normes françaises				8 136,2
Réserves		- 1 755,4	257,8	-1 497,6
Annulation de la dépréciation sur actions auto-détenues	7		277,1	
Effet d'impôt attaché			-93,9	
Impôt différé passif sur les titres Sanofi-Synthélabo	11	-272,2		
Comptabilisation des écarts actuariels liés aux retraites et autres ajustements	9	-221,3		
Effet d'impôt attaché			77,1	
Reclassement de la réserve de conversion dans les réserves		- 1 242,3		
Couverture de juste valeur nette d'impôt		-19,6	1,2	
Autres retraitements nets d'impôt			-3,7	
Réserve de conversion		1 242,3	1,0	1 243,3
Reclassement de la réserve de conversion dans les réserves		1 242,3	1,0	
Réserve de couverture de flux futurs		-4,2	70,1	65,9
Actions détenues en propre		-	-1 792,6	-1 792,6
Reclassement de la valeur brute classée en VMP en déduction des capitaux propres	7		-1 792,6	
Intérêts minoritaires		-40,8	37,2	-3,6
Engagements de rachat des minoritaires		-40,8	36,7	
Effet des couvertures de flux futurs			0,5	
Capitaux propres au 01/01/2004 en normes IFRS				6 151,6

## 27.3 - Réconciliation du bilan au 31 décembre 2004.

## Actif.

(En millions d'euros.)

Bilan publié au 31 décembre 2004 en normes françaises		Note	Reclassement et retraitement IFRS		Bilan au 31 décembre 2004 en normes IFRS	
			Actif/Actif	Actif/Passif		
Actif immobilisé	11 533,7		769,6	3 430,7	Actifs non courants	15 734,0
Ecart d'acquisition	817,2	1	2 669,9	26,7	Ecart d'acquisition	3 513,8
Immobilisations incorporelles	3 739,7	2	-2 673,2	-1,6	Autres immobilisations incorporelles	1 064,9
Immobilisations corporelles	1 943,7	3	241,3	0,0	Immobilisations corporelles	2 185,0
Immobilisations financières	5 033,1	4	-10,6	3 519,9	Actifs financiers non courants	8 542,4
		5	542,2	-114,3	Impôts différés actifs	427,9
Actif circulant	6 645,4		-769,6	-1 224,6	Actifs courants	4 651,2
Stocks	1 126,1			-2,7	Stocks	1 123,4
Avances et acomptes versés	62,3		-62,3			-
Créances clients	2 063,6		-0,2		Créances clients	2 063,4
Autres créances et comptes de régularisation	1 412,9	5	-674,5	92,6	Autres actifs courants	831,0
			57,2		Impôts sur les bénéfices	57,2
Valeurs mobilières de placement	1 579,6	6	-255,6	-1 324,0		-
Disponibilités	400,9	7	165,8	9,5	Trésorerie et équivalents de trésorerie	576,2
Total	18 179,1		-	2 206,1	Total	20 385,2

## Bilan passif.

(En millions d'euros.)

Bilan publié au 31 décembre 2004 en normes françaises		Note	Reclassement et retraitement IFRS		Bilan au 31 décembre 2004 en normes IFRS	
			Passif/Passif	Actif/Passif		
Capitaux propres (1)	10 563,7		-904,0	2 165,7	Capitaux propres	11 825,4
Capital	135,2				Capital	135,2
Primes d'émission, fusion	953,5				Primes d'émission, fusion	953,5
Réserves	11 430,7		-1 542,1	406,7	Réserves	10 295,3
			-506,7	3 537,7	Eléments constatés directement en capitaux propres	3 031,0
Ecart de conversion	-1 268,1		1 158,2	-30,0	Réserve de conversion	-139,9
Actions détenues en propre	-691,8		-	-1 759,1	Actions auto-détenues	-2 450,9
					Capitaux propres - part du groupe	11 824,2
Intérêts minoritaires	4,2		-13,4	10,4	Intérêts minoritaires	1,2
Provisions risques et charges	1 921,6		606,3	-22,1	Passifs non courants	3 218,8
Provisions pour retraites et autres avantages	787,1	8	208,5		Provisions pour retraites et autres avantages	995,6
Autres provisions pour risques et charges	474,6	9	-286,6		Provisions pour risques et charges	188,0
Impôts différés passif	659,9	10	684,4	-22,1	Impôts différés passifs	1 322,2
Emprunts et dettes financières	2 174,7	11	-1 492,0	30,3	Emprunts et dettes financières non courants	713,0
Dettes d'exploitation et autres	3 519,1		1 789,7	32,2	Passifs courants	5 341,0
Avances et acomptes	0,3		-0,3			
Dettes fournisseurs	2 108,0		-0,1	0,8	Dettes fournisseurs	2 108,7
		12	1 431,6	-0,4	Emprunts et dettes financières courants	1 431,2



Autres dettes et comptes de régularisation	1 410,8	13	154,9	31,8	Autres passifs courants	1 597,5
			203,6		Impôts sur les bénéfices	203,6
Total	18 179,1		-	2 206,1	Total	20 385,2

(1) Y compris les "intérêts minoritaires".

## Notes relatives à la réconciliation du bilan au 31 décembre 2004.

## Bilan actif.

Note 1 et 2 : les fonds de commerce (2 564,6 millions d'euros) et les parts de marché (105,2 millions d'euros) ont été reclassés en écarts d'acquisition car ils ne peuvent pas être qualifiés d'actifs incorporels identifiables selon IAS 38.

Note 3 : les matériels publicitaires amortissables ont été transférés des "autres créances et comptes de régularisation" en immobilisations corporelles pour un montant de 234,1 millions d'euros (norme IAS 16).

Note 4 : les titres Sanofi-Aventis ont été réévalués à leur valeur de marché au 31/12/2004 (3 530,7 millions d'euros) ; la part courante des prêts a été reclassée dans les "autres créances courantes".

Note 5 : il s'agit du reclassement des impôts différés actifs sur une ligne distincte en IFRS (542,2 millions d'euros), du reclassement des matériels publicitaires amortissables en immobilisations corporelles (234,1 millions d'euros), ainsi que de divers reclassements pour un montant net de 101,8 millions d'euros au titre des "avances et acomptes versés", des impôts courants, des instruments financiers de couverture et de la part courante des prêts.

Note 6 : il s'agit du reclassement des actions auto-détenues en déduction des capitaux propres (valeur brute : 1 759,1 millions d'euros, dépréciation : 435,1 millions d'euros), du reclassement des SICAV et fonds communs de placement sans risque actions dans la trésorerie (170,9 millions d'euros) et du reclassement des instruments financiers de couverture (84 millions d'euros), conformément à IAS 32.

Note 7 : il s'agit du reclassement des SICAV et fonds communs de placement sans risque actions des "valeurs mobilières de placement" dans la trésorerie.

## Bilan passif.

Note 8 : il s'agit pour l'essentiel de la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux passifs sociaux en accord avec l'option prévue par IFRS 1.

Note 9 : les provisions pour risques et charges ont été ventilées entre passifs courants (provisions liées au cycle d'exploitation et/ou dont la date de réalisation est inférieure à 12 mois) et passifs non courants.

Note 10 : un impôt différé passif est constaté sur les titres Sanofi-Aventis (684,4 millions d'euros) sur la différence entre la valeur fiscale des titres et leur valeur dans les comptes consolidés conformément à IAS 12.

Note 11 et 12 : les emprunts et dettes financières ont été ventilés entre la part courante et non courante.

Note 13 : il s'agit du reclassement de l'impôt courant sur une ligne distincte (203,6 millions d'euros) et du reclassement de la part courante des provisions pour risques et charges (286,6 millions d'euros) ainsi que de divers reclassements pour un montant net de 71,9 millions d'euros.

## 27.4 - Réconciliation des capitaux propres au 31 décembre 2004.

Les ajustements sur les capitaux propres au 31 décembre 2004 se déclinent comme suit :

(En millions d'euros)	Reclassement et retraitement IFRS		Total
	Passif / Passif	Actif / Passif	
Capitaux propres - part du groupe			10 559,5
Intérêts minoritaires			4,2
Capitaux propres publiés au 31.12.2004 en normes françaises			10 563,7
Réserves	-1 542,1	406,7	-1 135,4
Annulation de la dépréciation des actions auto-détenues		435,1	
Effet d'impôt attaché		-148,0	
Impôt différé passif sur les titres Sanofi-Aventis	-129,4		
Impact IFRS sur les titres Sanofi-Aventis		-23,7	
Comptabilisation des écarts actuariels liés aux retraites et autres ajustements	-211,4		
Effet d'impôt attaché		73,0	
Annulation de l'amortissement des écarts d'acquisition		57,3	
Reclassement de la réserve de conversion dans les réserves au 1/1/2004	-1 243,3		
Annulation du mouvement de réserve de conversion sur déconsolidation Sanofi-Aventis	87,1		
Couverture de juste valeur nette d'impôt (taux d'intérêt)	19,2	-18,5	
Couverture de juste valeur nette d'impôt (change)	-64,3	38,3	
Autres retraitements		-6,8	
Eléments constatés directement en capitaux propres	-506,7	3 537,7	3 031,0
Couverture de flux futurs nette d'impôt (change)	50,5		
Couverture de flux futurs nette d'impôt (taux d'intérêt)	-2,2	0,8	

Revalorisation à leur valeur de marché des titres Sanofi-Aventis		3 530,7	
Effet d'impôt attaché	-555,0		
Autres		6,2	
Réserves de conversion	1 158,2	-30,0	1 128,2
Reclassement de la réserve de conversion dans les réserves au 1/1/2004	1 243,3		
Ecart de change sur écarts d'acquisition 2004 en devises		-34,2	
Annulation mouvement 2004 sur déconsolidation de Sanofi-Aventis	-87,1		
Autres	2,0	4,2	
Actions auto-détenues		-1 759,1	-1 759,1
Reclassement de la valeur brute des actions auto-détenues		-1 759,1	
Intérêts minoritaires	-13,4	10,4	-3,0
Engagements de rachat des minoritaires	-13,7	6,1	
Ré-estimation globale nette d'impôt		4,3	
Autres	0,3		
Capitaux propres IFRS au 31.12.2004			11 825,4

27.5 - Passage du résultat net comptable part du groupe au 31 décembre 2004 en normes françaises au résultat net comptable –  
part du groupe 2004 en normes IFRS.  
(En millions d'euros.)

Résultat net comptable – part du groupe 2004 normes françaises	3 625,7
Charges liées aux plans de stock options attribués postérieurement au 7 novembre 2002 (1)	-20,4
Suppression de la charge d'amortissement des écarts actuariels liés aux retraites	8,4
Prise en compte en résultat de la valeur temps des opérations de couverture du risque de change	-9,1
Autres retraitements	-0,2
Effet impôt des ajustements ci-dessus	-1,2
Impôt différé passif sur mise en équivalence du résultat de Sanofi-Aventis	-24,5
Annulation de la dotation aux provisions des actions auto-détenues nette d'impôt	104,5
Suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition	57,3
Différentiel de traitement sur la plus value brute de dilution Sanofi-Aventis	61,9
Différentiel d'impôt sur Sanofi-Aventis (2)	167,3
Total des ajustements	344,0
Résultat net comptable – part du groupe 2004 normes IFRS	3 969,7

(1) Conformément à IFRS 2 sur les paiements en actions, la juste valeur des stocks options a été évaluée selon un modèle Black & Scholes et est amortie sur la durée d'acquisition des droits.  
(2) Dont 107,0 millions d'euros sur la plus-value de dilution et 60,3 millions d'euros relatifs à la baisse du taux d'impôt sur les plus values à long terme de 20,2 % à 15,72 %.

#### 27.6 - Réconciliation du tableaux de flux de l'année 2004.

Les différents retraitements effectués au titre de l'application des normes IFRS sont sans impact sur le tableau des flux de trésorerie. Il s'agit de la comptabilisation des charges liées aux plans de stock options, de la suppression de la charge d'amortissement des écarts actuariels, de la comptabilisation des dérivés en valeur de marché et de la prise en compte des justes valeurs sur titres disponibles à la vente, ainsi que de la suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition et traitement de l'impôt différé sur les titres Sanofi-Aventis.

Les principaux impacts sur les différents niveaux de flux de trésorerie concernent les reclassements suivants :

- intégration des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence dans la marge brute d'autofinancement : pour 145,9 millions d'euros au titre de 2004.
- reclassement des investissements en matériels publicitaires amortissables du "flux généré par l'activité" dans les "flux liés aux opérations d'investissement" : pour 178,3 millions d'euros au titre de 2004.
- reclassement des rachats / cessions d'actions auto-détenues du "flux lié aux opérations d'investissement" dans le "flux liés aux opérations de financement" pour 637 millions d'euros au titre de 2004.
- redéfinition de la notion de trésorerie avec reclassement des instruments financiers en variation du besoin en fonds de roulement soit -9,3 millions d'euros au titre de 2004 et des découverts bancaires en "flux liés aux opérations de financement" soit -54,5 millions d'euros au titre du 2004.

#### Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2005.

##### A - Sociétés consolidées par intégration globale. (1)

Sociétés	Siège	N° Siren	% intérêt	% contrôle (2)
----------	-------	----------	-----------	----------------

Anglo Overseas Finance (India) Private Ltd	Inde		100,00	
Areca & Cie	France	784 787 517	100,00	
Avenamite Sa	Espagne		100,00	
Beautycos International Co Ltd	Chine		100,00	
Beautylux International Cosmetics (Shanghai) Co Ltd	Chine		100,00	
Beautytech International Cosmetics (Yichang) Co Ltd	Chine		100,00	
Belcos	Japon		100,00	
Belocap Productos Capilares Ltda	Brésil		100,00	
Biotherm	Monaco	56 S 00206	99,80	
Biotherm Distribution & Cie	France	552 127 458	100,00	
Caribel Fragrances Inc.	Porto Rico		100,00	
Carson Midrand Manufacturing (Pty) Ltd	Afrique du Sud		100,00	
Carson Products West Africa Ltd	Ghana		100,00	
Centre Logistique D'Essigny	France	443 660 618	100,00	
Centrex	France	728 201 898	100,00	
Chimex	France	548 201 490	100,00	
Cobelsa Cosméticos Sa	Espagne		100,00	
Colainaf	Maroc		100,00	
Compagnie Thermale Hôtelière et Financière	France	552 090 383	99,98	
Consortium Général De Publicité	France	552 089 690	100,00	
Cosbel Sa de Cv	Mexique		100,00	
Cosmelor	Japon		100,00	
Cosmelor KK	Japon		100,00	
Cosmephil Holdings Corporation	Philippines		100,00	
Cosmetica Activa Portugal Ltda	Portugal		100,00	
Cosmetil	Maroc		49,80	100,00
Cosmétique Active Belgilux	Belgique		100,00	
Cosmétique Active Deutschland GmbH	Allemagne		100,00	
Cosmétique Active España	Espagne		100,00	
Cosmétique Active France	France	325 202 711	100,00	
Cosmétique Active Hellas	Grèce		100,00	
Cosmétique Active International	France	350 760 559	100,00	
Cosmétique Active Ireland	Irlande		100,00	
Cosmétique Active Italia	Italie		100,00	
Cosmétique Active Nederland	Pays-Bas		100,00	
Cosmétique Active Österreich GmbH	Autriche		100,00	
Cosmétique Active Suisse	Suisse		100,00	
Elebelle (Pty) Ltd	Afrique du Sud		100,00	
Episkin	France	412 127 565	100,00	
Erwiton SA	Uruguay		100,00	
Exclusive Signatures International	France	433 976 255	100,00	
Fapagau & Cie	France	318 247 285	100,00	
Faprogi	France	393 461 454	100,00	
Finval	France	341 643 781	100,00	
Frabel SA de CV	Mexique		100,00	
Garnier New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande		100,00	
Gemey Maybelline Garnier	France	339 419 962	100,00	
Gemey Paris – Maybelline New-York	France	339 381 584	100,00	

Geral Inc.	Etats-Unis		100,00
Goldys International	France	337 844 914	100,00
Helena Rubinstein	France	542 033 485	100,00
Helena Rubinstein Italia Spa	Italie		100,00
Holdial	France	324 084 698	100,00
Kosmepol Sp Z.O.O	Pologne		100,00
L & J Re	France	413 178 740	100,00
Laboratoire Garnier & Cie	France	572 186 047	100,00
Lai Mei Cosmetics International Trading Cy Ltd	Chine		100,00
Lancarome A/S	Danemark		100,00
Lancôme Parfums & Beauté & Cie	France	302 387 196	100,00
Lancos	Japon		100,00
La Roche-Posay Dermato-Cosmétique	France	410 336 127	99,98
La Roche-Posay Laboratoire Pharmaceutique	France	306 688 714	99,98
LaScad	France	319 472 775	100,00
Lehoux et Jacque	France	572 072 544	100,00
L.I.D.V	France	975 620 675	100,00
L'Oréal Argentina S.A.I.C	Argentine		100,00
L'Oréal Australia	Australie		100,00
L'Oréal Balkan	Serbie		100,00
L'Oréal Baltic	Lettonie		100,00
L'Oréal Belgilux	Belgique		100,00
L'Oréal Canada Inc.	Canada		100,00
L'Oréal Ceska Republica S.R.O	République Tchèque		100,00
L'Oréal Chile SA	Chili		100,00
L'Oréal (China) Co Ltd	Chine		100,00
L'Oréal Colombia SA	Colombie		100,00
L'Oréal Danmark A/S	Danemark		100,00
L'Oréal Deutschland GmbH	Allemagne		100,00
L'Oréal Division Productos de Lujo SA	Espagne		100,00
L'Oréal Division Productos Gran Publico SA	Espagne		100,00
L'Oréal Division Productos Profesionales SA	Espagne		100,00
L'Oréal España SA	Espagne		100,00
L'Oréal Finland Oy	Finlande		100,00
L'Oréal Guatemala	Guatemala		100,00
L'Oréal Hellas Sa	Grèce		100,00
L'Oréal Hong-Kong Limited	Hong-Kong		100,00
L'Oréal H.U.P GmbH & Co Kg	Allemagne		100,00
L'Oréal H.U.P Beteiligungs GmbH	Allemagne		100,00
L'Oréal India Ltd	Inde		100,00
L'Oréal Indonesia	Indonésie		100,00
L'Oréal Investments BV	Pays-Bas		100,00
L'Oréal Israel Ltd	Israël		92,97
L'Oréal Italia Spa	Italie		100,00
L'Oréal Japan Ltd	Japon		100,00
L'Oréal Korea	Corée		100,00
L'Oréal Liban	Liban		99,88
L'Oréal Libramont	Belgique		100,00

L'Oréal Luxe Producten Nederland BV	Pays-Bas		100,00	
L'Oréal Luxury Products Norge	Norvège		100,00	
L'Oréal Luxury Products Sverige AB	Suède		100,00	
L'Oréal Luxusprodukte GmbH	Allemagne		100,00	
L'Oréal Magyarorszag Kozmetikai Kft	Hongrie		100,00	
L'Oréal Malaysia	Malaisie		96,02	
L'Oréal Maroc	Maroc		50,00	100,00
L'Oréal Mexico SA de CV	Mexique		100,00	
L'Oréal Mexico Servicios S.A. de C.V.	Mexique		100,00	
L'Oréal Middle East Fze	Emirats Arabes Unis		100,00	
L'Oréal Nederland BV	Pays-Bas		100,00	
L'Oréal New Zealand	Nouvelle Zélande		100,00	
L'Oréal Norge A/S	Norvège		100,00	
L'Oréal Österreich GmbH	Autriche		100,00	
L'Oréal Panama	Panama		100,00	
L'Oréal Peru SA	Pérou		100,00	
L'Oréal Philippines	Philippines		100,00	
L'Oréal Polska Sp Z.O.O	Pologne		100,00	
L'Oréal Portugal	Portugal		100,00	
L'Oréal Prodotti Di Lusso Italia Spa	Italie		100,00	
L'Oréal Produits De Luxe Belgilux	Belgique		100,00	
L'Oréal Produits De Luxe France	France	314 428 186	100,00	
L'Oréal Produits De Luxe Hellas AE	Grèce		100,00	
L'Oréal Produits De Luxe International	France	309 064 947	100,00	
L'Oréal Produits De Luxe Österreich	Autriche		100,00	
L'Oréal Produits De Luxe Portugal Lda	Portugal		100,00	
L'Oréal Produits De Luxe Suisse SA	Suisse		100,00	
L'Oréal Produktion Deutschland Beteiligung GmbH	Allemagne		100,00	
L'Oréal Produktion Deutschland GmbH & Co Kg	Allemagne		100,00	
L'Oréal Romania	Roumanie		100,00	
L'Oréal Saipo Industriale Spa	Italie		100,00	
L'Oréal Saipo Spa	Italie		100,00	
L'Oréal Services Centre De Coordination SA	Belgique		100,00	
L'Oréal Singapore Pte Ltd	Singapour		100,00	
L'Oréal Slovenija Kozmetika D.O.O	Slovénie		100,00	
L'Oréal Slovensko S.R.O	Slovaquie		100,00	
L'Oréal South Africa Holdings Ltd	Afrique du Sud		100,00	
L'Oréal Suisse SA	Suisse		100,00	
L'Oréal Sverige AB	Suède		100,00	
L'Oréal Taiwan Co. Ltd	Taiwan		100,00	
L'Oréal Thailand Ltd	Thaïlande		100,00	
L'Oréal Turkiye	Turquie		100,00	
L'Oréal Uk Ltd	Grande-Bretagne		100,00	
L'Oréal Ukraine	Ukraine		100,00	
L'Oréal Uruguay Sa	Uruguay		100,00	
L'Oréal Usa Inc.	Etats-Unis		100,00	
L'Oréal Venezuela CA	Venezuela		100,00	
L'Oréal Zagreb	Croatie		100,00	

Marigny Manufacturing Australia Pty Ltd	Australie		100,00
Maybelline Kk	Japon		100,00
Maybelline Suzhou Cosmetics Ltd	Chine		100,00
Nihon L'Oréal Kk	Japon		100,00
Parbel Of Florida Inc.	Etats-Unis		100,00
Par-Bleue	France	394 015 812	100,00
Parfums Cacharel et Cie	France	321 422 172	100,00
Parfums Guy Laroche	France	304 504 574	100,00
Parfums Paloma Picasso & Cie	France	333 006 252	100,00
Parfums Ralph Lauren	France	334 121 415	100,00
Parmobel Limited	Chypre		100,00
Prestige & Collections International	France	334 171 113	100,00
Procosa - Productos de Beleza SA	Brésil		100,00
Productora Albesa SA	Espagne		100,00
Productos Capilares L'Oréal SA	Espagne		100,00
Redken France	France	441 459 443	100,00
Regefi	France	592 065 239	100,00
Scental	Hong-Kong		100,00
Shu Uemura Cosmetic Corporate	Taiwan		100,00
Shu Uemura Cosmetics Inc.	Japon		93,57
Sicôs et Cie	France	687 020 214	100,00
Sincos Pte Ltd	Singapour		100,00
Socex De Expansao Mercantil Em Cosmeticos	Brésil		99,00
Société Civile Immobilière Socinay	France	428 623 292	100,00
Société de Développement Artistique	France	417 893 112	100,00
Société Hydrominérale de La Roche Posay	France	542 065 040	99,98
Sofamo	Monaco	58 S 00670	99,97
Soprococ	France	586 680 092	100,00
Soproréal	France	383 069 663	100,00
Sparlys	France	652 054 065	100,00
Swan Beauties Pvt Ltd	Inde		100,00
Thai Shu Uemura	Thaïlande		96,84
Venprobel	Venezuela		100,00
Viktor & Rolf Parfums	France	451 403 612	100,00
Yasulor Indonesia	Indonésie		100,00
Yue-Sai Kan Cosmetics Shenzhen Ltd	Chine		100,00
Zao L'Oréal	Russie		100,00

(1) En application des dispositions prévues à l'article D248-12 sur les sociétés commerciales, il est précisé que certaines des informations présentées ci-dessus ont un caractère incomplet.

(2) Equivalant au pourcentage d'intérêt sauf exceptions indiquées.

#### B - Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

Sociétés	Siège	N° Siren	% intérêt	% contrôle (3)
Beauté Créateurs	France	475 682 068	50,00 (1)	
Club des Créateurs de Beauté KK	Japon		50,00 (1)	
Club Créateurs Beauté Korea Ltd	Corée		50,00 (1)	
Cosimar Japon Kk	Japon		50,00 (1)	
Galderma Argentina SA	Argentine		50,00 (2)	

Galderma Australia Pty Ltd	Australie		50,00 (2)
Galderma Belgilux N.V	Belgique		50,00 (2)
Galderma Brasil Limitada	Brésil		50,00 (2)
Galderma Canada Inc.	Canada		50,00 (2)
Galderma Colombia Sa	Colombie		50,00 (2)
Galderma Hellas	Grèce		50,00 (2)
Galderma Hong-Kong	Hong-Kong		50,00 (2)
Galderma India Private Ltd	Inde		50,00 (2)
Galderma International	France	325 186 617	50,00 (2)
Galderma Italia S.P.A	Italie		50,00 (2)
Galderma Korea Ltd	Corée		50,00 (2)
Galderma Kk	Japon		50,00 (2)
Galderma Laboratories Inc	Etats-Unis		50,00 (2)
Galderma Laboratorium GmbH	Allemagne		50,00 (2)
Galderma Laboratories South Africa Pty Ltd	Afrique du Sud		50,00 (2)
Galderma Mexico SA de CV	Mexique		50,00 (2)
Galderma Nordic Ab	Suède		50,00 (2)
Galderma Omega	France	440 139 533	50,00 (2)
Galderma Peru Laboratorios	Pérou		50,00 (2)
Galderma Pharma Sa	Suisse		50,00 (2)
Galderma Philippines Inc.	Philippines		50,00 (2)
Galderma Polska	Pologne		50,00 (2)
Galderma Production Canada Inc.	Canada		50,00 (2)
Galderma Research & Development	France	317 099 679	50,00 (2)
Galderma Research And Development Inc.	Etats-Unis		50,00 (2)
Galderma SA	Suisse		50,00 (2)
Galderma Singapore	Singapour		50,00 (2)
Galderma Uk Ltd	Grande-Bretagne		50,00 (2)
Galderma Uruguay	Uruguay		50,00 (2)
Innéov Belgique	Belgique		50,00 (2)
Innéov Brasil Nutricosmeticos Ltda	Brésil		50,00 (2)
Innéov Canada Inc.	Canada		50,00 (2)
Innéov CZ s.r.o.	République Tchèque		50,00 (2)
Innéov Deutschland GmbH	Allemagne		50,00 (2)
Innéov España S.A.	Espagne		50,00 (2)
Innéov France	France		50,00 (2)
Innéov Hellas AE	Grèce		50,00 (2)
Innéov Italia Spa	Italie		50,00 (2)
Innéov Nutrikozmetik	Turquie		50,00 (2)
Innéov Österreich GmbH	Autriche		50,00 (2)
Innéov Polska Sp	Pologne		50,00 (2)
Innéov Suisse	Suisse		50,00 (2)
Laboratoires Galderma	France	440 139 772	50,00 (2)
Laboratoires Innéov	France	443 051 784	50,00 (2)
Laboratoires Innéov Unipessoal Portugal Ltda	Portugal		50,00 (2)
Laboratorios Galderma S.A.	Espagne		50,00 (2)
Laboratorios Galderma Chile Limitada	Chili		50,00 (2)
Laboratorios Galderma Venezuela SA	Venezuela		50,00 (2)

Le Club des Créateurs De Beauté	Belgique	50,00 (1)
Le Club des Créateurs De Beauté Taiwan	Taiwan	50,00 (1)
Le Club des Créateurs Beauté U.S.A	Etats-Unis	50,00 (1)
Le Club des Créateurs Cosmetic Versand Verwaltungs GmbH	Allemagne	50,00 (1)
Le Club des Créateurs Cosmetic Versand GmbH and Co Kg	Allemagne	50,00 (1)
O.O.O Innéov	Russie	50,00 (2)

(1) Sociétés communes avec Les Trois Suisses.

(2) Sociétés communes avec Nestlé.

(3) Equivalant au pourcentage d'intérêt sauf exception indiquée.

## VII. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

(Exercice clos le 31 décembre 2005).

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société L'Oréal relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Opinion sur les comptes consolidés. - Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en [U+x009c]uvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations. - En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie lorsqu'il existe un indice de perte de valeur et au moins une fois par an, selon les modalités décrites dans la note 1.15 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mises en [U+x009c]uvre de ce test de dépréciation et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues dans ce cadre ;

- Les engagements de retraites, aménagements de fin de carrière et autres avantages consentis aux salariés ont été évalués et comptabilisés conformément aux principes décrits dans les notes 1.23 et 18 aux états financiers. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, apprécier les hypothèses retenues et vérifier qu'une information appropriée était fournie dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique. - Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 mars 2006

*Les commissaires aux comptes :*

PricewaterhouseCoopers Audit  
PIERRE COLL ;

Deloitte & Associés  
ETIENNE JACQUEMIN.

0603265